



63^{ème}

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE
2023 | 2024**

18 avril 2024

MJC
SAINT-AVOLD

1 rue de la Chapelle 57500 Saint-Avold | 03 87 92 23 83

directionmjcsaintavold@gmail.com | SIRET 411 110 802 00013 | APE 9004Z

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE SAINT-AVOLD

63^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

2023 | 2024

SOMMAIRE

COMPTE-RENDU DE LA 62^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 2023

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2023 | 2024

RAPPORTS FINANCIERS

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 | 2024

ORDRE DU JOUR

18 AVRIL 2024

1. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA 62^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2. PRÉSENTATION, DISCUSSION, ADOPTION DU RAPPORT MORAL
3. PRÉSENTATION, DISCUSSION, ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER
4. PRÉSENTATION, DISCUSSION, ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024
5. MONTANT DE L'ADHÉSION
6. LECTURE DU RAPPORT DU COMISSAIRE AUX COMPTES
7. PRÉSENTATION ET DISCUSSION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS
8. ÉLECTION DU TIERS RENOUELABLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MJC SAINT-AVOLD
PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
du jeudi 13 avril 2023

VOTE DU RAPPORT MORAL				
Nombre de votants	Nombre d'exprimés	OUI	NON	ABS
104	80	74		6

VOTE DU RAPPORT FINANCIER				
Nombre de votants	Nombre d'exprimés	OUI	NON	ABS
104	80	74		6

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL				
Nombre de votants	Nombre d'exprimés	OUI	NON	ABS
104	80	73	1	6

VOTE DE L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ADHESION				
Nombre de votants	Nombre d'exprimés	OUI	NON	ABS
104	80	63	12	5

VOTE DES ORIENTATIONS 2022				
Nombre de votants	Nombre d'exprimés	OUI	NON	ABS
104	80	74		6

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
	Nombre de votants :		104	
Candidats	Nombre d'exprimés	OUI	NON	ABS
CELLIER FRANCOIS	80	72		8
FILLIUNG MEGHANE	80	70	2	8
MANGIN NATHALIE	80	72		8
RODERMANN MURIEL	80	67	5	8

Saint-Avold le 13 avril 2023

**MAISON DES JEUNES
 ET DE LA CULTURE**
 1, rue de la Chapelle
 57500 SAINT-AVOLD



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2023 | 2024

Monsieur Le Maire, Monsieur l'Adjoint à la Vie Associative, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents, Chers Amis,

La MJC poursuit sa reprise et sa dynamique. Ce sont désormais presque 900 adhérents qui participent à une ou plusieurs activités cataloguées dans notre plaquette de saison. Et c'est sans compter les nombreuses autres personnes qui assistent à nos manifestations diverses et variées.

Une fois n'est pas coutume, notre équipe s'est renouvelée cette année. Le directeur de la MJC, Philippe Joncquel a quitté la Maison pour de nouvelles aventures professionnelles. Je tiens à le remercier pour son engagement durant toutes ces années et je lui souhaite bon courage et bonne continuation dans ses nouvelles missions.

Mais, qui dit « départ » dit aussi « arrivée ». Paul Chaya a rejoint notre équipe avec pour missions la coordination et le développement de notre MJC. Je lui souhaite la bienvenue parmi nous et j'espère que'ils se sent à l'aise dans notre Maison comme dans ses nouvelles fonctions.

Cette Maison est riche de ses nombreuses activités de loisirs mais marque aussi un engagement ancien et profond au niveau culturel.

La MJC, à travers sa commission « Culture & Com. », a continué de proposer des concerts et des spectacles dans des styles très variés.

Le théâtre amateur est désormais mis à l'honneur au travers d'un nouveau festival axé autour de la comédie. Pendant 5 jours, de nombreuses troupes se succèdent dans notre salle pour le plus grand plaisir du public. C'est pourquoi, nous avons investis dans de nouveaux équipements : un pont lumière et ses nouveaux projecteurs ainsi que des rideaux adaptés.

L'accent est également mis sur une restitution de fin d'année sous forme de gala au centre culturel Pierre Messmer. Cette salle permet aux adhérents de la MJC de présenter leur travail de l'année. Cet événement est l'aboutissement de leur passion pour une pratique artistique et permet de ressentir les émotions liées à une représentation face à un public.

Au-delà du travail de la commission « Culture & Com. », la MJC s'organise autour d'autres commissions. Tout d'abord, celle dédiée aux finances, qui, en plus de gérer les aspects financiers du quotidien, a pour mission de transmettre des informations claires et précises au Conseil d'Administration et à son Bureau afin de rendre la prise de décisions éclairées (embauche, investissement ou mise en place des projets).

Puis celle dédiée particulièrement aux aspects numériques, qui a en charge le développement du secteur ados ainsi que la gestion de l'EJN (Espace Jeunesse Numérique) et de ses sorties associées.

Malgré l'arrêt du projet « Faites le cirque », les équipes de la MJC ont su s'adapter en s'associant avec l'ASBH¹ situé à Carrière-Wehneck, pour proposer un nouveau projet articulé autour de la culture et à destination des publics qui en sont éloignés. Intitulé « Laboratoire d'artistes », ce projet à destination des collégiens du Quartier Prioritaire de la Ville s'articulera autour d'un spectacle, du visionnage d'un documentaire et l'organisation d'un festival très jeunes publics en lien, je l'espère, avec les services de la ville.

A noter que c'est la MJC qui organisera la 3^{ème} édition du Salon du Geek. Grâce à nos connaissances, notre expertise mais également le soutien technique et financier de la ville, nous espérons proposer un salon à la hauteur de l'attente du public naborien et extérieur.

L'Espace Jeunesse Numérique fait actuellement l'objet d'une réflexion collective pour permettre une adaptation du projet actuel. Ainsi, il est prévu une ouverture aux 14-18 ans, en temps scolaire, avec l'appui de bénévoles et d'intervenants professionnels ponctuels (conférences). Ce rapport est pour moi, l'occasion de faire appel à vous, si vous souhaitez nous suivre dans cette aventure.

La salle de spectacles, dont la programmation rencontre, selon les propositions, plus ou moins de succès doit, elle aussi, être repensée sur le fond comme sur la forme.

Ainsi, il appartient aux membres de la commission « Culture & Com. » de réfléchir à un concept plus adapté qui permettra de se positionner dans un nouveau projet plus orienté vers les valeurs de l'éducation populaire que la MJC défend depuis sa création.

C'est pourquoi, des demandes de travaux ont été faites auprès des services de la ville : embellissement de la salle de spectacle, du hall, création d'un espace de stockage/bar et accès PMR à l'ensemble du bâtiment. Consciente que ces demandes ne pourront pas toutes aboutir, nous pouvons nous poser la question de locaux plus adaptés à nos activités. Et pourquoi ne pas rêver d'obtenir l'accès à des écoles dont les locaux permettraient l'accueil et le développement de notre secteur enfance.

En ce qui concerne le secteur adolescents, dès la rentrée prochaine, les équipes de la MJC accueilleront les adolescents de 11 à 18 ans pendant les temps périscolaires et extrascolaires.

Nous nous sommes associés au projet « Le Repère ». Cette Websérie est portée par les fédérations des MJC de Lorraine et encadré par Raphaël Médard, réalisateur professionnel. Il s'adresse à tout adhérent, quel que soit l'âge, l'origine, les compétences. Cette comédie policière est une fiction sur les MJC des villes et des champs comme espaces d'engagement. Composée de 15 épisodes de 15 minutes, les jeunes de l'EJN ont été sollicités pour le tournage qui devrait se dérouler cet été.

Malgré la liquidation judiciaire de la FFMJC en 2021, le réseau fédéral des MJC reste vivant et actif. Ainsi, en 2022, la nouvelle Fédération des MJC de France a vu le jour. La MJC de Saint-Avold reste attaché à un réseau qui compte plus de 1000 MJC en France. Plus concrètement,

¹ ASBH = Association d'Action Sociale du Bassin Houiller

notre Maison est représentée au niveau départemental par la présence d'une de nos administratrices au sein du Bureau de l'UDMJC (Union Départementale des MJC) de Moselle.

Mais notre réseau de partenaires ne se limite pas aux structures d'éducation populaire. En effet, nous travaillons quotidiennement avec les associations de Saint-Avold. Cette année, des partenariats se sont noués avec le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des adultes) pour insérer des jeunes au sein de l'EJN.

Nous avons intégré, à titre gracieux, dans nos activités de loisirs, des victimes des conflits armés, suite à une demande de la Croix Rouge.

Comme chaque année, nous avons également participé au Téléthon 2023 en proposant un concert dont les bénéfices ont été reversés à l'association.

Nous avons renouvelé notre candidature en tant que membre du comité de quartier.

Nous avons encore et toujours le plaisir d'accueillir, dans les locaux de la MJC, l'association « D'EnosMAINS » avec laquelle nous partageons nos valeurs et le plaisir d'être ensemble ainsi que les associations « Cow Riders », les « Collectionneurs Naboriens », et plus récemment le « Club Vosgien ». Ces liens montrent l'importance que nous portons à être une Maison, un lieu de ressources, pour les habitants mais aussi pour les autres associations du territoire. Par ailleurs, nous sommes toujours référencés par L'État comme lieu de ressources et d'aide à la création et à l'initiative associative en Moselle Est.

Enfin, qui dit nouveau directeur, dit nouvelle identité visuelle. En effet, la MJC devrait se doter pour la rentrée 2024-2025 d'un nouveau logo, d'un nouveau site internet et de nouveaux moyens de communications aussi bien interne, qu'externe.

Si la MJC peut aller de l'avant, c'est aussi grâce à ses nombreux partenaires :

Tout d'abord, je tiens à remercier la ville de Saint-Avold, en particulier Monsieur le Maire et ses adjoints, en passant par les nombreux services qui répondent toujours avec bienveillance à nos demandes. Sans le soutien moral et financier apporté par la municipalité, la MJC ne pourrait pas mener à bien toutes ses actions.

Je remercie également la CASAS qui sait et comprend les efforts que nous faisons pour que les jeunes du territoire sortent de la routine en développant les initiatives individuelles et collectives tournées vers la solidarité, l'entente et les relations intergénérationnelles.

Enfin, je remercie la CAF de Moselle, la Région Grand-Est, le Conseil Départemental de Moselle et l'État qui, ponctuellement, nous aident financièrement sur différents projets qui nous tiennent à cœur.

Avant de céder la parole, permettez-moi de remercier chaleureusement les équipes salariées et bénévoles de la Maison.

Merci à toute l'équipe d'animatrices et d'animateurs du secteur jeunesse qui veillent à la sécurité physique, morale et affective des enfants et adolescents qui nous sont confiés. Ils ont été, comme toujours, à la hauteur des objectifs pédagogiques fixés en proposant des activités ludiques et éducatives.

Merci à tous les animateurs-techniciens, salariés ou prestataires, qui agissent quotidiennement de façon à ce que les adhérents considèrent cette Maison comme la leur.

Un merci tout particulier à tous les bénévoles : qu'ils soient membres du Conseil d'Administration ou qu'ils participent, de près ou de loin, au fonctionnement de notre MJC.

Merci aux adhérents de nous faire confiance.

Enfin, merci de m'avoir écouté.

Sophie Klein-Subtil
Présidente



RAPPORTS FINANCIERS 2023

**RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES
COMPTES DE L'EXERCICE 2023**

**BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT
2023**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR L'EXERCICE 2023**



RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Les résultats financiers complets sont joints : compte de résultat 2022, pour rappel, compte de résultats 2023 et budget prévisionnel 2024.

Les chiffres ci-après ne tiennent pas compte des fonds dédiés, c'est-à-dire des sommes provenant de subventions non dépensées et réinjectées chaque année dans le budget en recette et en dépense.

Le nombre moyen d'adhérents sur l'année 2023 (929) est reparti à la hausse (916 en 2022) sans toutefois revenir au niveau de 2019 (952).

Nos recettes se sont élevées à 412 794 € dont 35 843 € pour les projets

Les dépenses ont été de 411 334 € dont 36 374 € pour les projets

Soit un résultat positif global de 1 460 € (0,35 % des dépenses) : excédent de 1 990 € pour le fonctionnement, déficit de 531 € pour les projets.

Par rapport à 2022, nos dépenses de fonctionnement ont augmenté de 34 621 € ce qui s'expliquent principalement par une hausse générale des salaires et des prix des fournitures et des prestations de service.

Pour les recettes de fonctionnement, la hausse est de 8 552 € due principalement à l'augmentation des cotisations compensée cependant par une baisse de 3 000 € des subventions.

La subvention de fonctionnement de la Ville de Saint-Avoid s'est élevée à 103 000 € (stable depuis 2016). Nous avons pu organiser un marché aux puces ce qui a permis d'améliorer notre autofinancement.

L'analyse de la répartition de nos dépenses de fonctionnement montre que 77,3 % de celles-ci sont relatives à des dépenses de personnel, salariés ou prestataires de service, 11,5 % à des achats (boissons, fournitures, transport, ...) et 6,3 % à des services (communication, honoraires, assurances, cotisations,)

Pour les recettes de fonctionnement, 57,9 % proviennent d'auto-financement (cotisations + adhésion et recettes manifestations) et 38,8 % de subventions.

Nous avons également versé 1 160 € sur nos fonds dédiés correspondant à des subventions reçues et non dépensées en 2023 et 5 000 € de provisions pour modernisation de nos équipements.

Les contributions volontaires en nature ont été estimées à 32 318 € pour ce qui concerne le bénévolat et 117 939 € pour la mise à disposition gratuite de biens et de services par la Ville.

Pour le budget prévisionnel 2024, nous avons fait l'hypothèse de 900 adhérents en moyenne, et tenu compte de l'organisation d'un marché aux puces et du maintien de la subvention de fonctionnement de la Ville à son niveau actuel soit 103 000 €. Ce budget équilibré s'élève à 417 946 €, en recettes et en dépenses, dont 55 670 € pour les projets. Les subventions demandées pour ces projets se montent à 48 670 €.

Dans ce budget prévisionnel, nous n'avons pas prévu de revoir le prix de l'adhésion, qui avait déjà augmenté à la rentrée 2023. Ce point devra bien-sûr être validé lors de l'Assemblée Générale. Par contre, nous serons amenés à réévaluer le montant des cotisations en raison de la hausse des salaires et des prix.

En conclusion, ces résultats 2023 sont proches de l'équilibre et donc fragiles. Il est donc nécessaire de proposer de nouvelles activités pour augmenter le nombre de nos adhérents et de maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

François Cellier
Trésorier

COMPTES DE RESULTATS 2022 et 2023 ET BUDGET PREVISIONNEL 2024

	réalisé 2022			réalisé 2023			prévu 2024		
	total	fonct	projets	total	fonct	projets	total	fonct	projets
(Base BP 2024 : 900 adhérents)									
TOTAL PRODUITS	438 638	368 399	70 239	412 794	376 951	35 843	417 946	362 276	55 670
TOTAL CHARGES	413 851	340 339	73 513	411 334	374 960	36 374	417 946	362 276	55 670
RESULTATS	24 787	28 060	-3 273	1 460	1 990	-531	0	0	0
	<i>916 adh</i>			<i>929 adh</i>			<i>900 adh</i>		
CHARGES	total	fonct	projets	total	fonct	projets	total	fonct	projets
60 - ACHATS									
604 Achats d'études et prestations de services									
60400012 Achats spectacles autres	7 545	1 045	6 500	390	390			0	
60400013 Achats tickets divers	4 056	2 985	1 071	3 280	2 780	500	4 000	3 500	500
60400014 Achats spectacles				4 443	-650	5 093	8 400		8 400
60400020 Achats formations	726	726		758	758		900	900	
60400021 Achats prestations de service fonct	14 576	14 576		22 263	22 263		23 000	23 000	
60400022 Achats prestations de service projet	20 248		20 248	10 568		10 568	15 000		15 000
60400023 Achats prestations intervenants	67 100	67 100		80 298	80 298		81 000	81 000	
Total lignes 604	114 250	86 431	27 819	122 000	105 840	16 161	132 300	108 400	23 900
606 Achats non stockés de matières et fournitures									
60630000 Fournitures d'entretien et petit équip.	692	692		3 586	3 586		2 500	2 500	
60640000 Fournitures administratives	1 154	1 154		2 332	2 332		2 900	2 900	
60651000 Achats boissons et alimentation	4 811	4 504	307	7 173	6 188	985	7 450	6 450	1 000
60681000 Fournitures activités	5 699	4 526	1 173	6 189	5 531	658	6 500	5 500	1 000
60690000 Fournitures poteries	0						0		
Total lignes 606	12 356	10 877	1 480	19 279	17 636	1 643	19 350	17 350	2 000
TOTAL LIGNES 60	126 606	97 308	29 298	141 280	123 476	17 804	151 650	125 750	25 900
61 - SERVICES EXTERIEURS									
612 Redevance de crédit-bail	566	566		566	566		600	600	
613 Locations	2 505	451	2 054	1 273	1 273		2 000	1 500	500
615 Maintenance	843	843		766	766		400	400	
616 Primes d'assurance	4 266	4 056	210	4 299	4 299		4 450	4 250	200
TOTAL LIGNES 61	8 181	5 916	2 264	6 905	6 905	0	7 450	6 750	700
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires									
62260000 Honoraires	6 656	6 656		7 659	7 659		8 000	8 000	
Total lignes 622	6 656	6 656		7 659	7 659		8 000	8 000	
623 Publicité, Publications, Relation publique									
62380000 Divers (pourboires, dons)	5 189	4 331	858	4 332	3 140	1 192	4 500	3 500	1 000
Total lignes 623	5 189	4 331	858	4 332	3 140	1 192	4 500	3 500	1 000
625 Déplacements, missions et réceptions									
62500000 Déplacements, missions bénév et administr	159	159					0		
62500001 Déplacements intervenants	1 778	1 778		329	49	280	500	500	
62500002 Déplacements personnel	637	637		2 048	2 048		2 000	2 000	
62580000 Frais hébergement restauration									
Total lignes 625	2 574	2 574	0	2 377	2 097	280	2 500	2 500	0
626 Frais postaux et frais de télécommunication									
62610000 Frais postaux	103	103		46	46		50	50	
62620000 Frais de téléphone	1 161	1 161		1 041	1 041		1 100	1 100	
62621000 Frais d' internet	1 535	1 535		1 325	1 325		1 300	1 300	
Total lignes 626	2 799	2 799	0	2 412	2 412	0	2 450	2 450	0
627 Services bancaires et assimilés									
62700000 Services bancaires et assimilés	223	223		230	230		250	250	
Total lignes 627	223	223	0	230	230	0	250	250	0
628 Divers									
62811000 Cotisation FRMJC	2 600	2 600		3 057	3 057		3 180	3 180	
62813000 Autres cotisations et adhésions	170	170		176	176		170	170	
Total lignes 628	2 770	2 770	0	3 233	3 233	0	3 350	3 350	0
TOTAL LIGNES 62	20 211	19 353	858	20 242	18 770	1 472	21 050	20 050	1 000

CHARGES	réalisé 2022			réalisé 2023			prévu 2024		
	total	fonct	projets	total	fonct	projets	total	fonct	projets
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES									
63200000 Charges fiscales	216	216							
63110000 Taxe sur les salaires	-113	-113					0		
63130000 Participation des employeurs à la formation	4 448	4 448		2 788	2 788		4 500	4 500	
63330000 Participation formationP				952	952				
TOTAL LIGNES 63	4 551	4 551	0	3 740	3 740	0	4 500	4 500	0
64 - CHARGES DE PERSONNEL									
641 Rémunérations du personnel									
64100000 Salaires	168 285	149 191	19 094	168 978	159 180	9 798	176 000	156 000	20 000
64100001 GUSo	2 386	1 986	400	3 949	3 949				
64120000 Congés payés	2 034	2 034		-6 710	-6 710				
64140000 Indemnités et avantage divers	800	800							
64190000 Indemnité activité partielle									
Total lignes 641	173 505	154 011	19 494	166 217	156 419	9 798	176 000	156 000	20 000
645 Charges de sécurité sociale et prévoyance									
64510000 Cotisations URSAFF	43 489	41 385	2 104	42 992	39 968	3 024	49 596	43 276	6 320
64520000 Cotisations MGEN	153	153							
64530000 Cotisations caisses retraite	3 651	3 651		4 201	4 201				
64550000 Prévoyance CPM			0						
64551000 Charges sociales sur congés payés	444	444		-1 884	-1 884				
64560000 Cotisation Guso	2 349	1 924	425	4 096	4 096				
Total lignes 645	50 086	47 558	2 528	49 405	46 381	3 024	49 596	43 276	6 320
647 Autres charges sociales									
64750000 Médecine du travail	413	413		766	766		800	800	
Total lignes 647	413	413	0	766	766	0	800	800	0
TOTAL LIGNES 64	224 004	201 982	22 022	216 389	203 567	12 822	226 396	200 076	26 320
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
651 Redevances pour concession									
65160000 Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)	778	556	222	2 251	635	1 616	1 650	650	1 000
65161000 Droits d'auteur SACD	441	289	152	1 500		1 500	750		750
65180000 Autres droits et valeurs similaires	206	206		833	833		850	850	
Total lignes 651	1 425	1 052	374	4 584	1 468	3 116	3 250	1 500	1 750
658 Charges diverses gestion courante	121	121		3 670	3 670		0		
TOTAL LIGNES 65	1 546	1 173	374	8 254	5 138	3 116	3 250	1 500	1 750
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES									
67120000 Pénalités, amendes, majorations				57	57				
67130000 Dons, libéralités	110	110		150	150		150	150	
67200000 Charges sur exercices antérieurs				599	599				
67820000 Lots									
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS									
68110000 Dotation amortissement des immobilisations	7 948	7 948		7 559	7 559				
68940000 Engagements à réaliser	18 696		18 696	1 160		1 160	0		
68150000 Provision pour charges	0			5 000	5 000		0		
68150100 Dotation aux provisions IFC	1 999	1 999			0		3 500	3 500	
TOTAL LIGNES 67 et 68	28 753	10 057	18 696	14 525	13 365	1 160	3 650	3 650	0
TOTAL CHARGES	413 851	340 339	73 513	411 334	374 960	36 374	417 946	362 276	55 670

PRODUITS	réalisé 2022			réalisé 2023			prévu 2024		
	total	fonct	projets	total	fonct	projets	total	fonct	projets
		916 adh			929 adh			900 adh	
70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICE									
706 Prestations de service									
70620000 Recettes autres manifestations	8 597	7 651	946	17 801	9 498	8 303	15 000	8 000	7 000
Total lignes 706	8 597	7 651	946	17 801	9 498	8 303	15 000	8 000	7 000
707 Ventes de marchandises									
70720000 Ventes poterie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total lignes 707	0	0	0	0	0	0	0	0	0
708 Produits des activités annexes									
70830000 Locations diverses salles	3 400	3 400	0	3 280	3 280	0	3 280	3 280	0
Total lignes 708	3 400	3 400	0	3 280	3 280	0	3 280	3 280	0
TOTAL LIGNES 70	11 997	11 051	946	21 081	12 778	8 303	18 280	11 280	7 000
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION									
74100000 Subvention Ville	103 000	103 000	0	103 000	103 000	0	103 000	103 000	0
74101000 Subvention Ville sur objectifs CEL	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000
74102000 Subvention Ville exceptionnelle	0	0	0	0	0	0	21 870	0	21 870
74104000 Subvention Ville Oeuvres vacances	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74106000 Subvention Ville Politique Ville	32 096	0	32 096	5 500	0	5 500	7 000	0	7 000
Total lignes 741	138 096	103 000	35 096	111 500	103 000	8 500	134 870	103 000	31 870
74201000 Subvention de fonct Conseil Dépar	4 220	720	3 500	3 500	0	3 500	5 000	0	5 000
74300000 Subvention Conseil Régional	20 500	6 000	14 500	4 000	4 000	0	8 800	0	8 800
74400000 Subvention CASAS	7 000	0	7 000	7 000	0	7 000	0	0	0
74401000 Fonds développement vie associat	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74510000 DDCS (Jeunesse et sports)	5 000	5 000	0	4 000	0	4 000	3 000	0	3 000
74404000 Subvention CAF Prestation Servic	8 488	8 488	0	15 952	15 952	0	16 000	16 000	0
74404001 CAF bons vacances	1 880	1 880	0	1 790	1 790	0	2 000	2 000	0
74404002 CAF exercices antérieurs	2 522	2 522	0	1 641	1 641	0	3 500	3 500	0
74510000 Subvention fonct autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74590000 Préfecture FIPD	3 000	0	3 000	0	0	0	0	0	0
Total lignes 742 à 744	52 610	24 610	28 000	37 883	23 383	14 500	38 300	21 500	16 800
74700000 Agence de Services et de Paieme	20 007	14 584	5 422	12 810	12 810	0	6 635	6 635	0
74800000 FONJEP	7 107	7 107	0	7 107	7 107	0	7 107	7 107	0
74705000 Chomage partiel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL LIGNES 74	217 820	149 302	68 518	169 300	146 300	23 000	186 912	138 242	48 670
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
75600000 Cotisations	162 988	162 513	475	194 064	190 264	3 800	194 616	194 616	0
75601000 Participations cotisations	2 617	2 617	0	3 320	3 320	0	3 808	3 808	0
75610000 Cartes adhésion	10 558	10 558	0	11 683	11 683	0	11 880	11 880	0
75700000 Sponsoring, dons	300	0	300	0	0	0	0	0	0
75710000 Dons soutien MJC	878	878	0	21	21	0	50	50	0
75800000 Produit divers gestion courante	40	40	0	1	1	0	0	0	0
75630000 Participation COVID	1 142	1 142	0	0	0	0	0	0	0
75810000 Crédit Mutuel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL LIGNES 75	178 522	177 747	775	209 089	205 289	3 800	210 354	210 354	0
76 - PRODUITS FINANCIERS									
76160000 Revenu autres formes	1 198	1 198	0	2 417	2 417	0	2 400	2 400	0
TOTAL LIGNES 76	1 198	1 198	0	2 417	2 417	0	2 400	2 400	0
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS									
77200000 Produits sur ex ant	0	0	0	216	216	0	0	0	0
77700000 Quote part subvention investisseme	7 619	7 619	0	5 687	5 687	0	0	0	0
TOTAL LIGNES 77	7 619	7 619	0	5 903	5 903	0	0	0	0
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
78150000 Reprise provisions	4 368	4 368	0	0	0	0	0	0	0
78750000 Reprise provision exceptionnelle	15 632	15 632	0	2 109	2 109	0	0	0	0
TOTAL LIGNES 78	20 000	20 000	0	2 109	2 109	0	0	0	0
79 - TRANSFERT DE CHARGES									
79140000 Transfert de charges salaires	1 482	1 482	0	2 895	2 155	740	0	0	0
TOTAL LIGNES 79	1 482	1 482	0	2 895	2 155	740	0	0	0
TOTAL PRODUITS	438 638	368 399	70 239	412 794	376 951	35 843	417 946	362 276	55 670

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Mise à disposition gratuite de biens et services par la Ville		
* locaux	65 000	65 000
* personnel, énergie, entretien, assi	66 336	52 939
Bénévolat	34 358	32 318



MJC DE ST-AVOLD

1 RUE DE LA CHAPELLE

57500 ST AVOLD

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



COGEP SAINT AVOLD

24 rue des Jardins
57500 Saint Avold

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rapport de présentation	1
----- Etats de synthèse -----	2
Bilan Actif technique	3
Bilan Passif technique	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
----- Annexe -----	7
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	11
Amortissements	12
Provisions	13
Créances et dettes	14
Charges constatés d'avance	15
Produits constatés d'avance	16
Tableau de suivi des fonds associatifs	17
Tableau de suivi des fonds dédiés	18
Fonds dédiés	19
Evaluation des contributions volontaires en nature	20
----- Etats détaillés -----	21
Détail de l'Actif	22
Détail du Passif	23
Détail du Compte de Résultat	24

RAPPORT DE PRESENTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **MJC DE ST-AVOLD** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	325 415 euros
Chiffre d'affaires :	21 081 euros
Résultat net comptable :	1 459 euros

Fait à Saint-Avold,
Le 11 mars 2023

Alexandre BARRA
Expert Comptable

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



ETATS DE SYNTHESE



COGEP

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 500	5 500		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	63 758	43 430	20 328	19 771
	Autres immobilisations corporelles	56 246	51 912	4 334	5 798
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				414
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	705		705	705	
	TOTAL (I)	126 209	100 841	25 368	26 689
	Comptes de liaisons				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	17 001		17 001	40 149
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	275 110		275 110	270 225	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 937		7 937	13 488
	TOTAL (II)	300 047		300 047	323 862
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		426 256	100 841	325 415	350 550
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				705	705
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droits de reprise	4 573	4 573
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	40 351	15 563
	Résultat de l'exercice	1 459	24 788
	Total des fonds propres	46 384	44 925
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	18 178	17 606	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	18 178	17 606	
Total des fonds associatifs	64 562	62 531	
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	84 265	81 374
	Total des provisions	84 265	81 374
	Comptes de liaisons		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	101 798	100 638
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	101 798	100 638
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 252	20 586
	Dettes fiscales et sociales	20 199	26 005
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 878	86
Produits constatés d'avance	41 462	59 331	
Total des dettes	74 790	106 008	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	325 415	350 550
	Résultat de l'exercice exprimé en centièmes	1 459,20	24 788,10
	(1) Dont à moins d'un an	74 790	106 008
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	209 067	177 305
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	21 081	11 997
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	169 300	217 820
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 004	5 850
Utilisations des fonds dédiés	100 638	81 942	
Autres produits	22	1 218	
	Total des produits d'exploitation	505 112	496 132
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	168 426	154 998
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 524	4 551
	Salaires et traitements	166 217	173 505
	Charges sociales	50 172	50 498
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 559	7 948
	Dotation aux provisions	5 000	1 999
	Reports en fonds dédiés	101 798	100 638
Autres charges	8 254	1 546	
	Total des charges d'exploitation	510 951	495 683
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 839)	449

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 839)	449
PRODUITS FINANCIERS	De participation	2 417	1 198
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 417	1 198
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		2 417	1 198
RESULTAT COURANT avant impôts		(3 422)	1 647
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	5 687	7 619
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		15 632
	Total des produits exceptionnels	5 687	23 251
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	806	110
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	806	110
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 881	23 141
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		513 216	520 581
TOTAL DES CHARGES		511 756	495 793
EXCEDENT ou DEFICIT		1 459	24 788
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	32 318	34 358
	Prestations en nature	117 939	131 336
	Bénévolat	32 318	34 358
	TOTAL	182 575	200 052
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	117 939	131 336
	Prestations		
	Personnel bénévole	32 318	34 358
	TOTAL	150 257	165 694

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : MJC DE ST-AVOLD

PREAMBULE

L'association a pour objet la création, la gestion et l'animation de la maison des jeunes et de la culture de Saint-Avold. Cette association constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie. Elle met à la disposition de la population, aux jeunes comme aux adultes, dans le cadre d'installations diverses, avec ou non le concours de directeurs et d'animateurs, des activités socio-éducatives et culturelles variées ; pratiques, intellectuelles, artistiques, sportives, sociales...Etc.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 325.415,14 €

Le résultat net comptable est un excédent de 1.459,20 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/03/2023 par les dirigeants.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une provision pour travaux a été constatée au titre de l'exercice 2021 pour couvrir les travaux de remise en état et de rénovation. Le montant estimé par la direction s'établissait à hauteur de 30 K€

Cette provision avait été maintenue au titre de l'exercice 2022, certains travaux ayant commencé début 2023.

Fin 2023, cette provision a été augmentée de 5000€ en prévision de la poursuite des travaux d'entretien pour les locaux et de la remise aux normes de sécurité de la salle de spectacle.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice.

Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

Les frais d'acquisition concernés (droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes) sont comptabilisés dans les charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le cas échéant, le coût d'acquisition comprend les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée.

Les coûts d'emprunt spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations, mais comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

Concernant le présent exercice, il n'a pas été identifié de composant significatif.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires :

L'évaluation des contributions volontaires en nature intègre :

- Le coût du personnel intervenant à titre bénévole (salaires + charges) évalué à : 32.318 €

Règles et Méthodes Comptables

- La location des bâtiments rue de la Chapelle et rue Clémenceau à Saint-Avoid (suivant convention) : 65.000 €
- Les frais généraux (entretien, énergie, etc) : 22.087 €
- Mise à disposition de personnel (1 agent d'entretien) : 30.852 €

Tous les montants, ayant pour somme 150.257 €, à l'exception du bénévolat relaté ci-dessus et des charges de fluides, qui ont été communiqués par les services de la ville de Saint-Avoid, contributeur desdits éléments.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Congés Payés:

Afin de donner une meilleure information financière en adéquation avec les pratiques de la MJC, le calcul de la provision pour congés payés effectué au titre de l'exercice 2023 a fait l'objet d'un changement de méthode.

Précédemment, la provision était calculée selon la période de référence allant du 1er juin N-1 au 31 mai N avec la prise en compte des congés en cours d'acquisition pour la période de juin N à décembre N (17,5 jours par salarié correspondant à 2.5 jours x 7 mois).

A compter de l'exercice 2023, la période de congés est calculée selon l'année civile avec une prise de congés identique pour tout le personnel de 3 semaines en août et de 2 semaines pendant les fêtes de fin d'année.

Ainsi, ce changement de méthode impacte la provision CP à la baisse d'environ 8000€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à l'ancienne méthode de calcul.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	5 500					5 500
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 500					5 500
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels	58 486		6 766		1 494	63 758
Instal., agencement, aménagement divers	13 818		1 381		685	14 515
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	41 731					41 731
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	414				414	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 449		8 147		2 593	120 004
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	705					705
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	705					705
TOTAL	120 655		8 147		2 593	126 209

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 500			5 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 500			5 500
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	38 715	4 715		43 430
	Autres instal., agencement, aménagement divers	10 644	805	684	10 765
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	39 108	2 039		41 147
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 466	7 559	684	95 341	
TOTAL		93 966	7 559	684	100 841

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	51 374		2 109	49 265
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	30 000	5 000		35 000
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		81 374	5 000	2 109	84 265
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		81 374	5 000	2 109	84 265
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		5 000	2 109	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	705	705	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174	174	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 997	4 997	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 830	11 830		
Charges constatées d'avance	7 937	7 937		
	TOTAL DES CREANCES	25 643	25 643	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 252	11 252		
	Personnel et comptes rattachés	1 626	1 626		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 785	15 785		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 788	2 788		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	1 878	1 878		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	41 462	41 462			
	TOTAL DES DETTES	74 790	74 790		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 937	7 937
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		7 937

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Cotisations 2023		41 462	41 462
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		41 462

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	15 563	24 788		40 351
Résultat de l'exercice	24 788		23 329	1 459
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	17 606	6 258	5 687	18 178
Provisions réglementées				
TOTAL	57 957	31 047	29 016	59 988

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	100 638	10 840	12 000	101 798
TOTAL	100 638	10 840	12 000	101 798

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Periscolaire & Extrascolaire Enfants	25 160	2 535		22 625
Periscolaire & Extrascolaire Ados	32 311	2 840		29 471
Programmation Concerts & Spect	15 770	2 651	4 000	17 119
Fête de la MJC	5 000	1 981		3 019
Laboratoire d'artistes	16 113		8 000	24 113
Spectacles jeunes publics	5 450			5 450
Solde Pop English	833	833		
Totalisation	100 638	10 840	12 000	101 798

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite locaux	65 000	65 000
Frais généraux	22 087	20 484
Mise à disposition gratuite de personnel	30 852	45 852
	117 939	131 336
Bénévolat		
Personnel bénévole	32 318	34 358
	32 318	34 358
Total	150 257	165 694

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Locaux	65 000	65 000
Frais généraux	22 087	20 484
Personnel	30 852	45 852
	117 939	131 336
Prestations		
Personnel bénévole		
Bénévolat	32 318	34 358
	32 318	34 358
Total	150 257	165 694

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



ETATS DETAILLES



COGEP

Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	25 367,65	7,80	26 688,55	7,61	(1 320,90)	-4,95
Concessions brevets et droits similaires						
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIM	5 500,22	1,69	5 500,22	1,57		
28050000 AMORT. CONCESSIONS BREVETS	(5 500,22)	-1,69	(5 500,22)	-1,57		
Installations techniques, matériel et outillage	20 328,21	6,25	19 770,97	5,64	557,24	2,82
21500000 INSTALLATIONS TECHNIQUES	63 757,83	19,59	58 485,62	16,68	5 272,21	9,01
28150000 AMORT.INST.TECHNIQUES	(43 429,62)	-13,35	(38 714,65)	-11,04	(4 714,97)	-12,18
Autres immobilisations corporelles	4 334,25	1,33	5 798,29	1,65	(1 464,04)	-25,25
21810000 INSTALLATIONS GENERALES	14 514,53	4,46	13 818,22	3,94	696,31	5,04
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET MAT	21 492,84	6,60	21 492,85	6,13	(0,01)	
21840000 MOBILIER	20 238,39	6,22	20 238,39	5,77		
28181000 AMORT.INST.GENER.AGENC.AM	(10 764,60)	-3,31	(10 643,57)	-3,04	(121,03)	-1,14
28183000 AMORT.MAT. DE BUREAU ET M	(21 198,76)	-6,51	(19 504,10)	-5,56	(1 694,66)	-8,69
28184000 AMORT.MOBILIER	(19 948,15)	-6,13	(19 603,50)	-5,59	(344,65)	-1,76
Avances et acomptes versés sur immob. corporelles			414,10	0,12	(414,10)	-100,0
23800000 AVANCES - ACOMPTES / IMMO COR.			414,10	0,12	(414,10)	-100,0
Autres immobilisations financières	705,19	0,22	705,19	0,20		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	705,19	0,22	705,19	0,20		
TOTAL III - Actif Circulant NET	300 047,49	92,20	323 861,92	92,39	(23 814,43)	-7,35
Autres créances	17 000,79	5,22	40 148,70	11,45	(23 147,91)	-57,66
40100000 FOURNISSEURS - CPTES RATTACHES			63,33	0,02	(63,33)	-100,0
42100000 COLLECTIF SALARIES			96,13	0,03	(96,13)	-100,0
42700000 PERSONNEL - OPPOSITIONS			375,63	0,11	(375,63)	-100,0
43871000 ORG SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	173,79	0,05			173,79	
44110000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	4 997,00	1,54	9 597,00	2,74	(4 600,00)	-47,93
44170000 SUBVENTIONS DEXPLOITATIO			1 500,00	0,43	(1 500,00)	-100,0
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	11 830,00	3,64	28 516,61	8,13	(16 686,61)	-58,52
Disponibilités	275 109,62	84,54	270 225,18	77,09	4 884,44	1,81
51212000 C..M.D.P. CPTÉ COURANT 00019198140	15 412,90	4,74	5 991,71	1,71	9 421,19	157,24
51213000 C.M.D.P. CPTÉ EPARGNE 00019198160	256 838,85	78,93	262 227,19	74,80	(5 388,34)	-2,05
51214000 CAISSE DEPARGNE 00858097766	31,17	0,01	30,28	0,01	0,89	2,94
53100000 CAISSE M.J.C.	880,80	0,27	528,51	0,15	352,29	66,66
53130000 CAISSE MANIFESTATIONS	1 945,90	0,60	1 097,30	0,31	848,60	77,34
54200000 REGIE D'AVANCE DIRECTEUR			350,19	0,10	(350,19)	-100,0
Charges constatées d'avance	7 937,08	2,44	13 488,04	3,85	(5 550,96)	-41,15
48600000 CHARGES CONSTATEES DAVAN	7 937,08	2,44	13 488,04	3,85	(5 550,96)	-41,15
TOTAL DU BILAN ACTIF	325 415,14	100,00	350 550,47	100,00	(25 135,33)	-7,17

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	64 561,56	19,84	62 530,64	17,84	2 030,92	3,25
Capital Social ou individuel	4 573,47	1,41	4 573,47	1,30		
10200000 FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE RE	4 573,47	1,41	4 573,47	1,30		
Report à nouveau	40 351,17	12,40	15 563,07	4,44	24 788,10	159,28
11000000 REPORT A NOUVEAU (S.CREDITEUR)	40 351,17	12,40	15 563,07	4,44	24 788,10	159,28
Résultat de l'exercice	1 459,20	0,45	24 788,10	7,07	(23 328,90)	-94,11
Subventions d'investissement	18 177,72	5,59	17 606,00	5,02	571,72	3,25
13120000 SUBV. REGION	3 912,00	1,20	13 912,00	3,97	(10 000,00)	-71,88
13130000 SUBV. DEPARTEMENT	6 839,46	2,10	6 310,00	1,80	529,46	8,39
13150000 SUBV. COLLECTIVITES PUBL.	19 388,00	5,96	23 374,00	6,67	(3 986,00)	-17,05
13912000 SUBV. REGIONS	(3 659,00)	-1,12	(12 355,00)	-3,52	8 696,00	70,38
13913000 SUBV. DEPARTEMENTS	(1 331,33)	-0,41	(2 618,00)	-0,75	1 286,67	49,15
13915000 SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQ	(6 971,41)	-2,14	(11 017,00)	-3,14	4 045,59	36,72
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	84 265,00	25,89	81 374,00	23,21	2 891,00	3,55
Provisions pour charges	84 265,00	25,89	81 374,00	23,21	2 891,00	3,55
15301000 PROVISION I.F.C.	49 265,00	15,14	51 374,00	14,66	(2 109,00)	-4,11
15720000 PROVISION POUR REPARATIONS	35 000,00	10,76	30 000,00	8,56	5 000,00	16,67
TOTAL IV - Total des dettes	176 588,58	54,27	206 645,83	58,95	(30 057,25)	-14,55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 251,73	3,46	20 586,31	5,87	(9 334,58)	-45,34
040C Collectif fournisseurs créditeurs	9 121,73	2,80	20 586,31	5,87	(11 464,58)	-55,69
40810000 FOURNISSEURS FACT. NON PA	2 130,00	0,65			2 130,00	
Dettes fiscales et sociales	20 199,46	6,21	26 005,14	7,42	(5 805,68)	-22,33
42100250 SALAIRES ALBRECHT MARTINE	259,27	0,08			259,27	
42100285 SALAIRES COILLARD ANTOINE	90,09	0,03			90,09	
42820000 PROVISION POUR CONGES A P	1 277,00	0,39	7 987,00	2,28	(6 710,00)	-84,01
43100000 SECURITE SOCIALE	14 232,00	4,37	10 214,00	2,91	4 018,00	39,34
43700000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			306,00	0,09	(306,00)	-100,0
43731000 CAISSES DE RETRAITES	1 290,10	0,40	1 812,12	0,52	(522,02)	-28,81
43860000 CHARGES SOC.S/CONGES A PAYER	263,00	0,08	2 147,00	0,61	(1 884,00)	-87,75
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE			790,02	0,23	(790,02)	-100,0
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	2 788,00	0,86	2 749,00	0,78	39,00	1,42
Autres dettes	1 877,50	0,58	85,70	0,02	1 791,80	N/S
46860000 CHARGES A PAYER	1 877,50	0,58	85,70	0,02	1 791,80	N/S
Produits constatés d'avance	143 259,89	44,02	159 968,68	45,63	(16 708,79)	-10,45
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVAN	41 461,71	12,74	59 330,60	16,92	(17 868,89)	-30,12
19400000 FONDS DEDIES S/SUBV.FONCTIONNEMENT	101 798,18	31,28	100 638,08	28,71	1 160,10	1,15
TOTAL DU BILAN PASSIF	325 415,14	100,00	350 550,47	100,00	(25 135,33)	-7,17

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	505 111,83	100,00	496 132,08	100,00	8 979,75	1,81
Cotisations	209 067,23	41,39	177 304,63	35,74	31 762,60	17,91
75600000 COTISATIONS	194 064,23	38,42	162 988,26	32,85	31 075,97	19,07
75610000 CARTES D'ADHESION	11 683,00	2,31	10 557,80	2,13	1 125,20	10,66
75620000 PARTICIPATIONS SUR COTISATIONS	3 320,00	0,66	2 616,57	0,53	703,43	26,88
75630000 PARTICIPATIONS COVID			1 142,00	0,23	(1 142,00)	-100,0
Ventes de biens et services	21 080,90	4,17	11 997,30	2,42	9 083,60	75,71
Ventes de prestations de service	21 080,90	4,17	11 997,30	2,42	9 083,60	75,71
70620000 RECETTES MANIFESTATIONS	17 800,90	3,52	8 597,30	1,73	9 203,60	107,05
70830000 LOCATIONS DIVERSES	3 280,00	0,65	3 400,00	0,69	(120,00)	-3,53
Produits de tiers financeurs	169 299,75	33,52	217 820,43	43,90	(48 520,68)	-22,28
Concours publics et subventions d'exploitation	169 299,75	33,52	217 820,43	43,90	(48 520,68)	-22,28
74100000 SUBV.FONCT.ST-AVOLD	103 000,00	20,39	103 000,00	20,76		
74101000 SUBV. ST-AVOLD S/CONTRAT OBJECTIF	3 000,00	0,59	3 000,00	0,60		
74106000 SUBV ST-AV POLITIQUE VILLE (CGET)	5 500,00	1,09	32 096,00	6,47	(26 596,00)	-82,86
74201000 SUBV.FONCT.C.G/C.OBJECTIF	3 500,00	0,69	4 220,00	0,85	(720,00)	-17,06
74300000 CONSEIL REGIONAL	4 000,00	0,79	20 500,00	4,13	(16 500,00)	-80,49
74400000 SUBV. COMM.AGGLO CONTRAT OBJECTIF	7 000,00	1,39	7 000,00	1,41		
74401000 SUBV JEUNESSE ET SPORTS (FDVA)	4 000,00	0,79	5 000,00	1,01	(1 000,00)	-20,00
74404000 SUBV. FONCT. CAF PREST. S	15 951,75	3,16	8 488,13	1,71	7 463,62	87,93
74404001 CAF BONS VACANCES	1 790,00	0,35	1 880,00	0,38	(90,00)	-4,79
74404002 SUBV.CAF EXERCICES ANTER.	1 640,97	0,32	2 522,28	0,51	(881,31)	-34,94
74590000 SUBV AFF S/C OBJ FAMILLES (FIPD)			3 000,00	0,60	(3 000,00)	-100,0
74700000 SUBV ASP	12 810,03	2,54	20 007,02	4,03	(7 196,99)	-35,97
74800000 FONJEP	7 107,00	1,41	7 107,00	1,43		
Autres produits d'exploitation	105 663,95	20,92	89 009,72	17,94	16 654,23	18,71
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges	5 004,35	0,99	5 849,55	1,18	(845,20)	-14,45
78150000 REPRISSES SUR PROV. PR RIS			4 367,78	0,88	(4 367,78)	-100,0
78150100 REPRISE PROVISION IFC	2 109,00	0,42			2 109,00	
79100010 TRANSFERT CHGES DE PERS	2 895,35	0,57	1 481,77	0,30	1 413,58	95,40
Utilisations des fonds dédiés	100 638,08	19,92	81 942,00	16,52	18 696,08	22,82
78940000 REPR. ENGT A REALISER S/ SUBV.	100 638,08	19,92	81 942,00	16,52	18 696,08	22,82
Autres produits	21,52		1 218,17	0,25	(1 196,65)	-98,23
75700000 SPONSORING DONS			300,00	0,06	(300,00)	-100,0
75710000 DONS SOUTIEN MJC	21,00		878,37	0,18	(857,37)	-97,61
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTIO	0,52		39,80	0,01	(39,28)	-98,69
Total des charges d'exploitation	510 950,74	101,16	495 682,87	99,91	15 267,87	3,08
Autres achats et charges externes	168 425,99	33,34	154 998,00	31,24	13 427,99	8,66
60400011 ACHATS SPECTACLES JEUNE PUBLIC	390,00	0,08			390,00	
60400012 ACHATS TICKETS SPECTACLE	4 442,70	0,88	7 545,00	1,52	(3 102,30)	-41,12
60400013 ACHATS TICKETS DIVERS	3 280,40	0,65	4 055,50	0,82	(775,10)	-19,11
60400020 ACHATS FORMATIONS	757,50	0,15	726,00	0,15	31,50	4,34
60400021 ACHATS PRESTATIONS SERV.	22 263,33	4,41	14 575,54	2,94	7 687,79	52,74
60400022 ACHATS PREST.SERVICES PROJET...	10 567,89	2,09	20 248,04	4,08	(9 680,15)	-47,81
60400023 PRESTATIONS DE SERVICES INTE	80 298,44	15,90	67 099,53	13,52	13 198,91	19,67
60630000 ACHATS FOURNITURES DENTR	3 585,72	0,71	692,10	0,14	2 893,62	418,09
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINI	2 331,50	0,46	1 154,38	0,23	1 177,12	101,97

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
60651000	ACHATS ALIMENTATION ET BOISSONS	7 173,43	1,42	4 811,08	0,97	2 362,35	49,10
60681000	FOURNITURES ACTIVITES	6 188,77	1,23	5 699,45	1,15	489,32	8,59
61300000	LOCATIONS	1 272,79	0,25	2 505,28	0,50	(1 232,49)	-49,20
61350000	LOCATION FRANFINANCE-BUROLOR	566,40	0,11	566,40	0,11		
61560000	MAINTENANCE	766,39	0,15	842,95	0,17	(76,56)	-9,08
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	4 299,06	0,85	4 266,01	0,86	33,05	0,77
62260000	HONORAIRES	7 658,70	1,52	6 655,50	1,34	1 003,20	15,07
62300000	PUBLICITE PUBLICATIONS RE	4 332,21	0,86	5 189,15	1,05	(856,94)	-16,51
62500000	DEPLACEMENT MISS. BEN ADM			159,40	0,03	(159,40)	-100,0
62500001	DEPLACEMENTS INTERVENANTS	1 187,59	0,24	1 778,17	0,36	(590,58)	-33,21
62500002	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	164,24	0,03	636,66	0,13	(472,42)	-74,20
62510001	DEPLACEMENTS FORMATION	1 024,74	0,20			1 024,74	
62600000	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	45,76	0,01	102,96	0,02	(57,20)	-55,56
62620000	FRAIS TELEPHONE	1 041,43	0,21	1 161,34	0,23	(119,91)	-10,33
62621000	FRAIS INTERNET	1 324,80	0,26	1 535,06	0,31	(210,26)	-13,70
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASS	229,60	0,05	222,50	0,04	7,10	3,19
62811000	COTISATIONS FRMJC	3 056,60	0,61	2 600,00	0,52	456,60	17,56
62813000	AUTRES COTISATIONS ET ADH	176,00	0,03	170,00	0,03	6,00	3,53
Impôts, taxes et versements assimilés		3 523,73	0,70	4 551,49	0,92	(1 027,76)	-22,58
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	(216,00)	-0,04	216,19	0,04	(432,19)	-199,9
63130000	PARTICIP.A FORMATION PROF	2 788,00	0,55	4 448,30	0,90	(1 660,30)	-37,32
63200000	CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER			(113,00)	-0,02	113,00	100,00
63330000	PARTICIPATION FORMATION P	951,73	0,19			951,73	
Salaires et traitements		166 217,35	32,91	173 505,10	34,97	(7 287,75)	-4,20
64100000	REMUNERATIONS DU PERSONNE	168 978,12	33,45	119 158,76	24,02	49 819,36	41,81
64100001	REMUNERATIONS GUSO	3 949,23	0,78	2 386,19	0,48	1 563,04	65,50
64110000	REMUNERATION DIRECTEUR			49 126,15	9,90	(49 126,15)	-100,0
64120000	CONGES PAYES	(6 710,00)	-1,33	2 034,00	0,41	(8 744,00)	-429,8
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES			800,00	0,16	(800,00)	-100,0
Charges sociales		50 171,65	9,93	50 497,80	10,18	(326,15)	-0,65
64510000	U.R.S.S.A.F. SALAIRES	42 992,37	8,51	27 735,78	5,59	15 256,59	55,01
64511000	U.R.S.S.A.F. DIRECTEUR			15 752,95	3,18	(15 752,95)	-100,0
64520000	COTISATION MGEN			153,12	0,03	(153,12)	-100,0
64530000	CAISSES DE RETRAITE	4 201,44	0,83	3 650,61	0,74	550,83	15,09
64551000	CHARGES SOCIALES SUR CONG	(1 884,00)	-0,37	444,00	0,09	(2 328,00)	-524,3
64560000	COTISATIONS GUSO	4 095,63	0,81	2 348,54	0,47	1 747,09	74,39
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	766,21	0,15	412,80	0,08	353,41	85,61
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		7 559,35	1,50	7 947,88	1,60	(388,53)	-4,89
68110000	DOTATION AMORT. IMMOBIL.	7 559,35	1,50	7 947,88	1,60	(388,53)	-4,89
Dotations aux provisions		5 000,00	0,99	1 999,00	0,40	3 001,00	150,13
68150000	PROVISION POUR CHARGES	5 000,00	0,99			5 000,00	
68150100	DOTATION PROVISION IFC			1 999,00	0,40	(1 999,00)	-100,0
Reports en fonds dédiés		101 798,18	20,15	100 638,08	20,28	1 160,10	1,15
68940000	ENGAG.A REALISER S/SUBV	101 798,18	20,15	100 638,08	20,28	1 160,10	1,15
Autres charges		8 254,49	1,63	1 545,52	0,31	6 708,97	434,09
65160000	DROITS DAUTEUR ET DE REP	2 251,01	0,45	777,63	0,16	1 473,38	189,47
65161000	DROITS DAUTEURS -SACD	1 500,00	0,30	441,49	0,09	1 058,51	239,76
65180000	AUTRES DROITS&VALEURS	832,99	0,16	205,71	0,04	627,28	304,93
65800000	CHARGES DIV. GESTION COUR	3 670,49	0,73	120,69	0,02	3 549,80	N/S
Résultat d'exploitation		(5 838,91)	-1,16	449,21	0,09	(6 288,12)	N/S

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits financiers	2 417,11	0,48	1 197,67	0,24	1 219,44	101,82
Produits financiers de participations	2 417,11	0,48	1 197,67	0,24	1 219,44	101,82
76160000 REVENUS S/AUTRES FORMES D	2 417,11	0,48	1 197,67	0,24	1 219,44	101,82
Total des charges financières						
Résultat financier	2 417,11	0,48	1 197,67	0,24	1 219,44	101,82
Résultat courant avant impôts	(3 421,80)	-0,68	1 646,88	0,33	(5 068,68)	-307,7
Total des produits exceptionnels	5 686,74	1,13	23 251,22	4,69	(17 564,48)	-75,54
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 686,74	1,13	7 619,00	1,54	(1 932,26)	-25,36
77700000 QUOTE PART DES SUV DINVE	5 686,74	1,13	7 619,00	1,54	(1 932,26)	-25,36
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 632,22	3,15	(15 632,22)	-100,0
78750000 REP.PROVISION. EXCEPTIONNELLES			15 632,22	3,15	(15 632,22)	-100,0
Total des charges exceptionnelles	805,74	0,16	110,00	0,02	695,74	632,49
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	805,74	0,16	110,00	0,02	695,74	632,49
67120000 PENALITES, AMENDES ET MAJORATIONS	57,20	0,01			57,20	
67130000 DONS, LIBERALITES	150,00	0,03	110,00	0,02	40,00	36,36
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	598,54	0,12			598,54	
Résultat exceptionnel	4 881,00	0,97	23 141,22	4,66	(18 260,22)	-78,91
Excédent ou déficit de l'exercice	1 459,20	0,29	24 788,10	5,00	(23 328,90)	-94,11
Contributions volontaires en nature	182 575,00	36,15	200 052,00	40,32	(17 477,00)	-8,74
Dons en nature	32 318,00	6,40	34 358,00	6,93	(2 040,00)	-5,94
87000000 BENEVOLAT	32 318,00	6,40	34 358,00	6,93	(2 040,00)	-5,94
Prestations en nature	117 939,00	23,35	131 336,00	26,47	(13 397,00)	-10,20
87100000 MISE A DISPOSITION	117 939,00	23,35	131 336,00	26,47	(13 397,00)	-10,20
Bénévolat	32 318,00	6,40	34 358,00	6,93	(2 040,00)	-5,94
Charges des contributions volontaires en nature	150 257,00	29,75	165 694,00	33,40	(15 437,00)	-9,32
Mise à disposition gratuite biens	117 939,00	23,35	131 336,00	26,47	(13 397,00)	-10,20
86100000 MISE A DISPOSITION DE BIENS	117 939,00	23,35	131 336,00	26,47	(13 397,00)	-10,20
Personnel bénévole	32 318,00	6,40	34 358,00	6,93	(2 040,00)	-5,94
86400000 PERSONNEL BENEVOLE	32 318,00	6,40	34 358,00	6,93	(2 040,00)	-5,94

Rui DIAS

Commissaire aux comptes
Expert Comptable

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association

1 Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD

Inscrite au registre des Associations
du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2023

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association

1 Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD

Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'Association de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans mettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants :

- les faits caractéristiques mentionnés dans la note « Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes ;
- les évaluations des contributions volontaires dans la note « Principes, règles et méthodes comptables », sous-titre « Contributions volontaires » ;
- la ventilation de la subvention annuelle de la municipalité d'un montant global de 223 939 euros, qui figure dans le compte subvention pour 106 000 euros et pour 117 939 euros en simple mention dans la partie du compte de résultat intitulé « Evaluation des contributions volontaires en nature » ;
- la comptabilisation de fonds dédiés pour un montant de 101 798 euros. La ventilation a été mentionnée dans l'annexe des comptes sous le titre « Tableau de suivi des fonds dédiés » et sous le titre « fonds dédiés ».
- Un changement d'estimation sur la méthode de calcul de la provision pour congés payés est intervenue sur l'exercice 2023. Ce changement résulte d'une meilleure compréhension de la pratique de la MJC en matière de décompte de la périodicité des congés payés.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, à savoir :

- La dotation pour provision d'indemnité de fin de carrière (IFC) ;
- La distinction entre les subventions d'investissement et d'exploitation ;
- Les subventions reçues ;
- La répartition des contributions volontaires ;
- La constitution des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



V. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES EN ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 21 mars 2024.

VII. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 22 mars 2024
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

Bilan Actif

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 500	5 500		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	63 758	43 430	20 328	19 771
	Autres immobilisations corporelles	56 246	51 912	4 334	5 798
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				414	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	705		705	705	
	TOTAL (I)	126 209	100 841	25 368	26 689
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaisons				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	17 001		17 001	40 149
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	275 110		275 110	270 225	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 937		7 937	13 488
	TOTAL (II)	300 047		300 047	323 862
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	426 256	100 841	325 415	350 550
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			705	705
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droits de reprise	4 573	4 573
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	40 351	15 563
	Résultat de l'exercice	1 459	24 788
	Total des fonds propres	46 384	44 925
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	18 178	17 606	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	18 178	17 606	
Total des fonds associatifs	64 562	62 531	
Provisions pour risques Provisions pour charges		84 265	81 374
	Total des provisions	84 265	81 374
	Comptes de liaisons		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	101 798	100 638
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés	101 798	100 638	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 252	20 586
	Dettes fiscales et sociales	20 199	26 005
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 878	86
	Produits constatés d'avance	41 462	59 331
	Total des dettes	74 790	106 008
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	325 415	350 550	
Résultat de l'exercice exprimé en centièmes	1 459,20	24 788,10	
(1) Dont à moins d'un an	74 790	106 008	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat ^{1/2}

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	209 067	177 305
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	21 081	11 997
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	169 300	217 820
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 004	5 850
Utilisations des fonds dédiés	100 638	81 942	
Autres produits	22	1 218	
	Total des produits d'exploitation	505 112	496 132
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	168 426	154 998
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 524	4 551
	Salaires et traitements	166 217	173 505
	Charges sociales	50 172	50 498
	Dotations aux amortissements et dépréciations	7 559	7 948
	Dotations aux provisions	5 000	1 999
	Reports en fonds dédiés	101 798	100 638
Autres charges	8 254	1 546	
	Total des charges d'exploitation	510 951	495 683
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 839)	449

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 839)	449
PRODUITS FINANCIERS	De participation	2 417	1 198
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 417	1 198
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 417	1 198
RESULTAT COURANT avant impôts		(3 422)	1 647
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	5 687	7 619
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		15 632
Total des produits exceptionnels		5 687	23 251
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	806	110
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		806	110
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 881	23 141
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		513 216	520 581
TOTAL DES CHARGES		511 756	495 793
EXCEDENT ou DEFICIT		1 459	24 788
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	32 318	34 358
	Prestations en nature	117 939	131 336
	Bénévolat	32 318	34 358
	TOTAL	182 575	200 052
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	117 939	131 336
	Prestations		
	Personnel bénévole	32 318	34 358
	TOTAL	150 257	165 694

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : MJC DE ST-AVOLD

PREAMBULE

L'association a pour objet la création, la gestion et l'animation de la maison des jeunes et de la culture de Saint-Avold. Cette association constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie. Elle met à la disposition de la population, aux jeunes comme aux adultes, dans le cadre d'installations diverses, avec ou non le concours de directeurs et d'animateurs, des activités socio-éducatives et culturelles variées ; pratiques, intellectuelles, artistiques, sportives, sociales...Etc.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 325.415,14 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 1.459,20 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/03/2024 par le Conseil d'Administration.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une provision pour travaux a été constatée au titre de l'exercice 2021 pour couvrir les travaux de remise en état et de rénovation. Le montant estimé par la direction s'établissait à hauteur de 30 K€.

Cette provision avait été maintenue au titre de l'exercice 2022, certains travaux ayant commencé début 2023.

Fin 2023, cette provision a été augmentée de 5000€ en prévision de la poursuite des travaux d'entretien pour les locaux et de la remise aux normes de sécurité de la salle de spectacle.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice.

Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

Les frais d'acquisition concernés (droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes) sont comptabilisés dans les charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le cas échéant, le coût d'acquisition comprend les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée.

Les coûts d'emprunt spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations, mais comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

Concernant le présent exercice, il n'a pas été identifié de composant significatif.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires :

L'évaluation des contributions volontaires en nature intègre :

- Le coût du personnel intervenant à titre bénévole (salaires + charges) évalué à : 32.318 €

Règles et Méthodes Comptables

- La location des bâtiments rue de la Chapelle et rue Clémenceau à Saint-Avold (suivant convention) : 65.000 €
- Les frais généraux (entretien, énergie, etc) : 22.087 €
- Mise à disposition de personnel (1 agent d'entretien) : 30.852 €

Tous les montants, ayant pour somme 150.257 €, à l'exception du bénévolat relaté ci-dessus et des charges de fluides, qui ont été communiqués par les services de la ville de Saint-Avold, contributeur desdits éléments.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Congés Payés:

Afin de donner une meilleure information financière en adéquation avec les pratiques de la MJC, le calcul de la provision pour congés payés effectué au titre de l'exercice 2023 a fait l'objet d'un changement de méthode.

Précédemment, la provision était calculée selon la période de référence allant du 1er juin N-1 au 31 mai N avec la prise en compte des congés en cours d'acquisition pour la période de juin N à décembre N (17,5 jours par salarié correspondant à 2.5 jours x 7 mois).

A compter de l'exercice 2023, la période de congés est calculée selon l'année civile avec une prise de congés identique pour tout le personnel de 3 semaines en août et de 2 semaines pendant les fêtes de fin d'année.

Ainsi, ce changement de méthode impacte la provision CP à la baisse d'environ 8000€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à l'ancienne méthode de calcul.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	5 500					5 500
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 500					5 500
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	58 486		6 766		1 494	63 758
Instal., agencement, aménagement divers	13 818		1 381		685	14 515
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	41 731					41 731
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	414				414	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 449		8 147		2 593	120 004
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	705					705
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	705					705
TOTAL	120 655		8 147		2 593	126 209

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 500			5 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 500			5 500
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	38 715	4 715		43 430
	Autres instal., agencement, aménagement divers	10 644	805	684	10 765
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	39 108	2 039		41 147	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 466	7 559	684	95 341	
TOTAL		93 966	7 559	684	100 841

Provisions

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	51 374		2 109	49 265
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	30 000	5 000		35 000
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		81 374	5 000	2 109	84 265
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		81 374	5 000	2 109	84 265
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		5 000	2 109	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	705	705	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174	174	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 997	4 997	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 830	11 830		
Charges constatées d'avance	7 937	7 937		
TOTAL DES CREAANCES		25 643	25 643	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 252	11 252		
	Personnel et comptes rattachés	1 626	1 626		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 785	15 785		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 788	2 788		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	1 878	1 878		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	41 462	41 462			
TOTAL DES DETTES		74 790	74 790		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 937	7 937
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 937

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
11, rue de Sarre
57070 METZ

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			41 462
Cotisations 2023		41 462	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		41 462

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	15 563	24 788		40 351
Résultat de l'exercice	24 788	1 459	24 788	1 459
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	17 606	6 258	5 687	18 178
Provisions réglementées				
TOTAL	57 957	32 506	30 475	59 988

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	100 638	10 840	12 000	101 798
TOTAL	100 638	10 840	12 000	101 798

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Rui DIAS

Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Metz
 11, rue de Sarre
 57070 METZ

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliés sur nouvelles resso affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Periscolaire & Extrascolaire Enfants	25 160	2 535		22 625
Periscolaire & Extrascolaire Ados	32 311	2 840		29 471
Programmation Concerts & Spect	15 770	2 651	4 000	17 119
Fête de la MJC	5 000	1 981		3 019
Laboratoire d'artistes	16 113		8 000	24 113
Spectacles jeunes publics	5 450			5 450
Solde Pop English	833	833		
Totalisation	100 638	10 840	12 000	101 798

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite locaux	65 000	65 000
Frais généraux	22 087	20 484
Mise à disposition gratuite de personnel	30 852	45 852
	117 939	131 336
Bénévolat		
Personnel bénévole	32 318	34 358
	32 318	34 358
Total	150 257	165 694
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Locaux	65 000	65 000
Frais généraux	22 087	20 484
Personnel	30 852	45 852
	117 939	131 336
Prestations		
Personnel bénévole		
Bénévolat	32 318	34 358
	32 318	34 358
Total	150 257	165 694

RAPPORT SPECIAL

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association

1 Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD

Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.



II. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

J'ai été avisé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur les subventions, mises à disposition et frais annexes versés ou pris en charge par la municipalité, tels qu'ils ressortent de la convention signée le 13 juin 2022 et préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration, pour un montant de subventions versées de 106 000 € et pour un équivalent avantage en nature ou prise en charge directe des coûts pour un montant de 117 939 €. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René

Fait à Metz, le 22 mars 2024
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
11, rue de Sarre
57070 METZ



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 | 2024

MJC
Saint-Avoid

2023/24



MJC vos envies

SOMMAIRE

1/ LES ADHÉRENTS.....	1
1.1/ Nombre d'adhérents par tranche d'âge.....	1
1.2/ Nombre d'adhérents par lieu d'habitation.....	2
2/ LA SALLE DE SPECTACLES.....	3
2.1/ Programmation 2023.....	3
2.2/ Bilan.....	5
2.3/ Perspectives.....	5
3/ LA MJC : INTÉRIEUR EXTÉRIEUR.....	5
3.1/ Marché de Noël et de l'artisanat.....	5
3.2/ Salon du geek 2023.....	6
4/ FAITES LE CIRQUE.....	6
4.1/ Objectifs généraux.....	6
4.2/ Objectifs spécifiques.....	6
4.3/ Objectifs artistiques.....	7
4.4/ Restitutions.....	7
4.5/ Publics touchés.....	7
4.6/ Conclusion et perspectives.....	8
5/ LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES.....	8
6/ RAPPORTS DES INTERVENANTS.....	9
7/ SECTEUR JEUNESSE.....	11
7.1/ Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).....	11
7.2/ Accueil de loisirs pour les 4-11 ans.....	14
7.3/ Accueil de loisirs pour les 11-18 ans.....	14
7.4/ Vers un projet EJM 2.0.....	15
7.5/ Conclusion.....	15
8/ RAPPORT DU DIRECTEUR.....	16

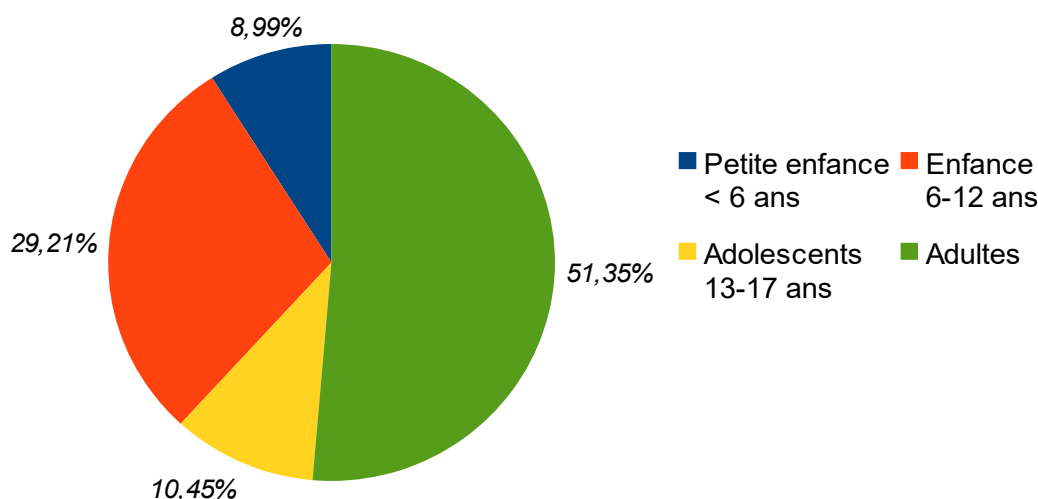
1/ LES ADHÉRENTS

Après avoir maintenu un nombre d'adhérents constant ces deux dernières années, le nombre de nouvelles adhésions baisse légèrement passant de 978 pour la saison 2022-2023 à 890 pour cette saison. A noter que ce dernier nombre ne comptabilise pas les mois de mai et juin qui enregistrent habituellement des adhésions supplémentaires.

Cette légère baisse peut s'expliquer par un contexte économique inflationniste limitant l'accès aux activités de loisirs pour certaines familles. Ce constat doit amener à une réflexion collective afin d'envisager des avantages tarifaires en tenant compte du quotient familial afin de permettre l'accessibilité de nos activités au plus grand nombre.

1.1/ Nombre d'adhérents par tranche d'âge

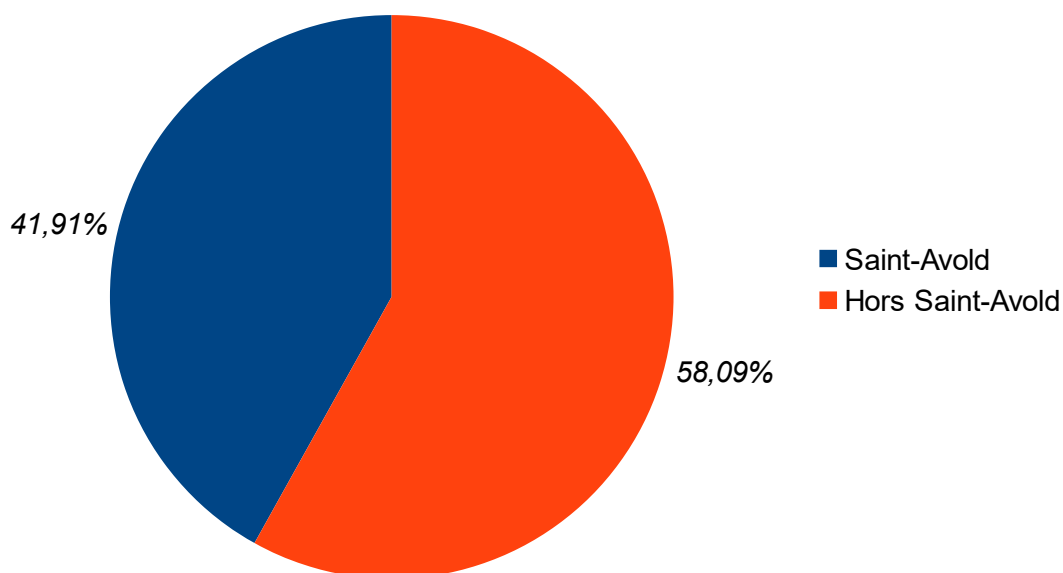
	SAISON 2023-2024 (hors mai et juin)					
	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
PETITE ENFANCE < 6 ANS	29	5,73 %	51	3,26 %	80	8,99 %
ENFANCE 6-12 ANS	109	12,25 %	151	16,96 %	260	29,21 %
ADOLESCENTS 13-17 ANS	42	4,72 %	51	5,73 %	93	10,45 %
ADULTES	72	8,09 %	385	43,26 %	457	51,35 %
TOTAL	252	30,79 %	638	69,21 %	890	100 %



Le nombre d'adhérents, bien qu'il enregistre une légère baisse, n'est plus l'indicateur référent de la pertinence de nos actions. Le public touché est de plus en plus nombreux à travers nos actions partenariales, gratuites ou payantes, qui prennent tout leur sens dans un projet d'éducation et de transformation sociale. La MJC doit être le plus accessible à tous et doit veiller à une mixité harmonieuse du public.

Notre projet est d'entreprendre une démarche placée sous le signe de la rencontre, qu'elle soit entre les générations, entre différents milieux sociaux et quels que soient les origines et parcours des uns et des autres, en évoluant vers la spécialisation de l'animation « jeunesse ». En effet, l'ouverture aux enfants entraînera inmanquablement un cercle vertueux qui nous amènera naturellement à répondre aux sollicitations de ces enfants devenus à leur tour adolescents. Il s'agira aussi d'accompagner les jeunes adultes du territoire, dans toute leur diversité, dans leurs projets individuels ou collectifs avec pour points de mire la socialisation et le développement de la citoyenneté par la rencontre.

1.2/ Nombre d'adhérents par lieu d'habitation



En ce qui concerne l'origine de nos adhérents, 41,91 % sont de Saint-Avold contre 58,08 % des autres communes environnantes. La zone d'intervention de la MJC est donc intercommunale. Elle peut s'étendre à la région en fonction des besoins et des partenaires avec qui elle travaille.

La MJC de Saint-Avold devra participer à la vie de son territoire. Elle est partie prenante des processus de concertation et de co-construction de politiques publiques. A ce titre les projets doivent viser à :

- ✓ participer au développement local et à l'équité sur les territoires ;
- ✓ proposer un lieu de vie ouvert à la population locale dans toute sa diversité y compris inter-générationnelle ;
- ✓ favoriser l'implication de la population dans la mise en œuvre du projet ;
- ✓ accorder une attention particulière à la prise en compte de l'environnement du projet (écologique, territorial, social, sociétal...) ;
- ✓ proposer et/ou accompagner des initiatives citoyennes.

2/ LA SALLE DE SPECTACLES

2.1/ Programmation 2023

MANIFESTATIONS 2023



21 janvier

ZOMBIE JAMBORÉE

Nombre d'entrées payantes : 24

Nombre d'entrées gratuites : 3

Nombre de bénévoles : 8



3 mars

ORMAIE

Nombre d'entrées payantes : 14

Nombre d'entrées gratuites : 2

Nombre de bénévoles : 8



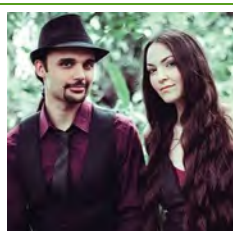
18 mars

CIE INCOGNITO

Nombre d'entrées payantes : 47

Nombre d'entrées gratuites : 13

Nombre de bénévoles : 5



2 avril

BECKY AND CLOUD

Nombre d'entrées payantes : 51

Nombre d'entrées gratuites : 19

Nombre de bénévoles : 9



3 mai

CIE PROF THÉÂTRE

Nombre d'entrées payantes : 95

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 15



4 mai

CIE AVANT SCENE

Nombre d'entrées payantes : 98

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 15



5 mai

CIE LES MOTS ZELES

Nombre d'entrées payantes : 97

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 15



6 mai

CIE LES BALADINS

Nombre d'entrées payantes : 98

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 15



7 mai

CIE SCHWÄTZE BLOTT

Nombre d'entrées payantes : 94

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 15



3 juin

KOMEDIE FRANCOISE

Nombre d'entrées payantes : 55

Nombre d'entrées gratuites : 25

Nombre de bénévoles : 9



17 juin

**DAVID AU PAYS DES MERVEILLES
LES ATELIERS ARTISTIQUES DE LA MJC**

Nombre d'entrées payantes : 436

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 30



3 juin

IRON KILLERS

Nombre d'entrées payantes : 35

Nombre d'entrées gratuites : 15

Nombre de bénévoles : 9



23 septembre

NAMAS-T

Nombre d'entrées payantes : 35

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 5



4 novembre

L'EFFET DAHOMEY

Nombre d'entrées payantes : 40

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 8



3 décembre

THE SIDEBURNS

Nombre d'entrées payantes : 8

Nombre d'entrées gratuites : 0

Nombre de bénévoles : 8

2.2/ Bilan

En 2023, nous avons accueilli 1304 spectateurs sur 15 programmations, ce qui représente en moyenne 87 spectateurs par représentation.

Chaque année, le public est de plus en plus nombreux à découvrir les artistes programmés à la MJC. La programmation de spectacles vivant à la MJC, est aussi l'occasion de découvrir un travail où les artistes professionnels et/ou amateurs ont la possibilité de rencontrer le public du territoire en ayant la possibilité d'utiliser toutes les caractéristiques d'un équipement de qualité avec le soutien de l'équipe professionnelle et des bénévoles.

2.3/ Perspectives

Pour la prochaine saison, nous allons continuer notre programmation en théâtre et musiques. Les représentations de théâtre mettront en lumière des compagnies locales proposant des comédies. Les concerts se déclineront sous un nouveau format appelé « apéro-concerts » et qui se dérouleront les vendredis à 18h30. Enfin, il est aussi prévu de réaliser la 3^{ème} édition du festival de théâtre amateur et de créer la 1^{ère} édition d'un festival « très jeune public » à destination des 0-10 ans qui se déroulera hors temps scolaires.

De plus, la commission « culture et com. » va redéfinir le projet de cette salle. En effet, elle doit continuer à évoluer en s'adaptant aux contraintes du territoire et de sa population. Notre politique culturelle doit s'inscrire dans un projet d'éducation populaire porté par la MJC. C'est pourquoi, il est prévu qu'en plus de la programmation annuelle, des actions seront orientées, d'une part, vers les publics éloignés de la culture et, d'autre part, vers d'autres associations locales qui sont force de propositions.

3/ LA MJC : INTÉRIEUR | EXTÉRIEUR

3.1/ Marché de Noël et de l'artisanat

Le marché de Noël et de l'artisanat qui s'est déroulé les 28 et 29 octobre dans la salle du congrès a été un beau succès. Au niveau de la fréquentation, aucun décompte précis n'a été effectué. Cependant, nous notons une différence de fréquentation et de chiffre d'affaires entre le samedi et le dimanche. Ce dernier attirant visiblement plus de monde. Les retours des exposants sont, dans l'ensemble, très positifs. A noter que les bénévoles de la MJC se sont mobilisés pour proposer une petite restauration ainsi qu'une buvette durant tout le week-end. Accessible gratuitement, des centaines de visiteurs ont pu découvrir l'artisanat local et préparer un peu en avance leurs fêtes de fin d'année.

3.2/ Salon du geek 2023

Le salon du geek qui s'est déroulé les 28 et 29 octobre dans la salle de l'Agora a été un beau succès. Au niveau de la fréquentation, grâce aux bracelets distribués à chaque visiteur, nous comptons plus de 5500 visiteurs sur le week-end.

Au niveau financier, la MJC a collecté 2030 euros pour la vente d'espaces aux exposants. Une partie de cette somme a été reversée aux organisateurs partenaires. Les dépenses (lots, repas, bracelets, etc.) ont été pris en charge par la ville dans le cadre d'une demande de subvention exceptionnelle. A l'exception d'une « Nintendo Switch » d'un montant de 319,99 € offerte par la MJC dans le cadre du tournoi de « Mario Kart ».

Il y a encore des axes d'amélioration concernant l'organisation avec la ville de Saint-Avoid mais cela fera l'objet d'une réunion de bilan dans les prochains jours avec les services concernés.

Pour la prochaine édition, la MJC sera la structure porteuse de cet événement avec un budget balisé par la ville. Bien entendu, nous continuerons de nous associer à d'autres partenaires.

4/ FAITES LE CIRQUE

La MJC Saint-Avoid est une structure repérée sur son territoire pour sa vocation à déployer des actions de pratiques artistiques. Sa démarche consiste à proposer aux publics des rencontres avec des artistes, toutes disciplines confondues, permettant de découvrir le cheminement de la création, propre au développement de compétences sociales, cognitives et émotionnelles chez l'enfant, le jeune et l'adulte. Ainsi chacun devient acteur de son apprentissage et fait l'acquisition d'aptitudes relationnelles et de l'intelligence des talents personnels.

Pour la septième année consécutive, la MJC a délocalisé son projet dans les quartiers sensibles - Carrière, Wenheck, Furtz. Les actions sont déployées en partenariat avec des structures telles que la Maison pour tous, le CMSEA, les foyers du Wenheck, du Faubourg ainsi que les établissements scolaires. Le projet 2023, qui s'est déroulé entre mars et juin, a eu pour ambition de sensibiliser les jeunes aux contes du grand nord et de la préservation de la planète. Des spectacles de contes ont introduit des ateliers de théâtre, de danse et de de hip-hop.

4.1/ Objectifs généraux

- ◆ Éveiller la curiosité, l'écoute, le regard et l'imaginaire.
- ◆ Faire découvrir les arts du théâtre, conte, marionnette et danse.
- ◆ Provoquer des rencontres entre artistes et publics des quartiers de la ville.
- ◆ Favoriser le lien social et la mixité (créer du lien entre tous les habitants du territoire).
- ◆ Solliciter et inviter les publics à découvrir et à pratiquer des disciplines artistiques.
- ◆ Créer une dynamique entre les acteurs de l'enseignement, de la culture et du social.

4.2/ Objectifs spécifiques

- ◆ Sensibiliser les jeunes publics à l'univers des contes du grand nord.
- ◆ Sensibiliser à la préservation de la planète.
- ◆ Inviter l'enfant à exercer un regard critique, à une lecture et une interprétation multiples.
- ◆ Favoriser le lien social en utilisant le caractère universel des contes, le travail collectif et le spectacle vivant.
- ◆ Promouvoir la mixité sociale.
- ◆ Donner à l'enfant des outils lui permettant de ne pas porter un regard unilatéral sur le monde, la société, la religion...

4.3/ Objectifs artistiques

Le conte est un outil universel de sociabilisation. Les publics s'en emparent pour conjurer leurs peurs et s'amuse de sa légèreté. Le conte invite à entrer inconsciemment dans des interstices poétiques et philosophiques. Par sa complexité enfantine, le message qu'il diffuse montre la voix de vérités multiples, il révèle également les réseaux des significations. Afin de sensibiliser et d'initier les enfants et les ados à la préservation de notre planète, nous emprunterons le répertoire des contes traditionnels du Grand Nord dans lesquels les paysages et la nature sont au cœur des récits. Ils seront traités de façon à permettre une représentation en public.

Danses et mouvements : interventions de Jacinthe Janowskyj

École élémentaire du Wenheck du 17 mars au 16 juin

CE1/CE2 avec Mme Dehré 25 élèves (10h)

CE1/CE2 avec Mme Lusson 25 élèves (10h)

Thème abordé : les animaux totem et les contes amérindiens.

École maternelle de Macheren du 23 mars au 16 juin

Grande Section avec Mme Wozniak 20 élèves (10h)

Thème abordé : les aurores boréales.

Danses Hip-Hop : interventions de Carlo d'Angelo

Lieux d'interventions : gymnase de la carrière - Centre culturel Mesmer

Nombre d'élèves : 25 CE2/CM1 et 24 CM1/CM2

Thèmes abordés : « le hip-hop et ses débuts » (chorégraphie basée sur l'esprit d'équipe, les cercles type « battle ») pour les plus jeunes - "mélange de genres" plus basé sur l'évolution des pratiques de danse hip-hop se nourrissant des autres danses pour faire évoluer le mouvement et la scénographie.

Théâtre et direction artistique : interventions de Jean Poirson

Le couteau à histoires : spectacle de contes et marionnettes joué à 12 reprises pour l'école du Wehneck, l'école Carrière, l'école de Vahl-Ebersing et le Collège Carrière.

Ce spectacle autour de contes inuits a servi de base à l'ensemble du travail en ateliers : 2 ateliers théâtre à Vahl Ebersing, 3 ateliers théâtre au Collège Carrière et 3 ateliers théâtre à l'école maternelle les Petits Galibots.

Thème abordé: Le Grand Nord et les Inuits.

4.4/ Restitutions

Les restitutions danses et hip-hop ont eu lieu au Centre Culturel Pierre Mesmer le vendredi 16 juin devant les parents et toutes les classes en parcours. Les répétitions se sont déroulées le matin même à partir de 9h jusqu'à midi avec une pause picnic.

Pour le théâtre, la restitution s'est déroulée à la salle municipale de Vahl-Ebersing et au Cosec Wehneck.

4.5/ Publics touchés

- Maternelles : 90 élèves
- Primaires : 100 élèves
- Collégiens : 75 élèves
- Parents d'élèves et enseignants : 350 personnes

4.6/ Conclusion et perspectives

Les objectifs sont atteints. Si le projet initial n'a pas pu être mené dans son intégralité en raison de la baisse du budget alloué, la MJC ainsi que les intervenants ont su répondre aux objectifs fixés. Les restitutions ont permis aussi de toucher un public plus large et d'amener certains parents à assister au spectacles de leurs enfants, eux-mêmes, très fiers de leurs parcours.

La MJC cherche à s'inscrire pleinement dans une politique de partenariats ouverts et participe ainsi à l'aménagement du territoire en terme d'actions artistiques et d'éducation populaire.

Pour l'année 2024, le projet s'adapte et devient « Laboratoires d'artistes ». En partenariat avec l'ASBH, les actions seront orientées particulièrement vers les Quartiers Prioritaires de la Ville et aura pour ambition de s'adresser aux publics éloignés de la culture. Autour de la thématique de la migration, la MJC proposera la lecture musicale adaptée d'une bande-dessinée, le visionnage d'un documentaire, la mise à disposition d'une exposition dans le CDI du collège et la création au sein des établissements scolaires de jury de sélections dans le cadre du festival de courts-métrages.

5/ LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La culture et la formation sont, parmi d'autres, des éléments essentiels à la construction de la personnalité. A ce titre elles occupent une place importante dans l'action des Maisons des Jeunes et de la Culture. Mais la culture d'un individu ne se réduit pas à sa culture artistique et à sa capacité de discernement esthétique. Les Maisons des Jeunes et de la Culture défendent une conception globale et dynamique de la culture prenant en compte chaque individu, son identité et sa citoyenneté dans un environnement en mutation.

La MJC de Saint-Avold développe sa conception de l'Homme et de la Culture en proposant plus de 42 activités liées aux pratiques culturelles, sportives et aux techniques amateurs.

Dans le champ des pratiques amateurs, la Maison intervient au quotidien, au travers d'activités payantes et encadrées par des professionnels ou des bénévoles selon les pôles d'activités suivants : le bien-être, la musique, l'expression scénique, les arts visuels, les loisirs, les langues vivantes et la petite enfance. Il faut continuer de proposer ce type d'activités avec le souci de la plus grande ouverture à tous.

Pour la prochaine saison, la MJC va proposer de nouvelles activités (liste non exhaustive) :

- ✓ Atelier philosophie à destination des enfants.
- ✓ Cours d'informatiques orientés vers les usages des smartphones et tablettes.
- ✓ Cours de codage à destination des 8-12 ans
- ✓ Cours de danses chorégraphiques orientés vers les réseaux sociaux.

Il est essentiel de poursuivre les efforts entrepris pour consolider les activités existantes avec la conviction de retrouver les personnes parties pendant la crise sanitaire et l'espoir d'en attirer de nouvelles.

6/ RAPPORTS DES INTERVENANTS

Art Floral – Déborah Forgione

Rien à signaler.

Batterie – Frédéric Fantauzzi

Rien à signaler.

Chant – Christine Hemmer

5 élèves inscrites cette saison. Participation des élèves à un concert de Noël le 18/12/23 avec la participation de la chorale Opus 57 de Merlebach. La salle était comble et le succès au rendez-vous. 4 élèves ont également participer à un concours de chant organisé par la MJC de Boulay le 23/03/24. Il y aura aussi un concert à la fin de l'année scolaire en mai ou en juin.

Chant Gospel – Dominique Hoube

Rien à signaler.

Cirque – Solange Mauger

Rien à signaler.

Couture – Fabienne Briand + Audrey Ditsch + Évelyne Magadieu

Rien à signaler.

Danse Latino Orientale – Paméla Navel

L'organisation du gala de cette année est très bien ficelée (merci à Marie et Jacinthe). La communication est, elle aussi, plus claire et plus fluide.

Danse Moderne – Jacinthe Janowskyj

Cette année 2023/2024, 25 élèves filles et garçons âgés de 6 à 13 ans sont inscrits sur deux plages horaires (mercredi de 15h30 à 16h30 et 16h30 à 17h30).

Actions menées :

- présentation de l' activité au Forum des associations du 23 et 24 septembre 2023
- animation et présentation de Noël à Clemenceau pour les parents et les enfants du mercredi loisirs le mercredi 20 décembre 2023
- séance sur le thème de Carnaval le mercredi 21 février 2024.
- participation au spectacle de fin d'année le 14 juin 2024.

Dessin – Antoine Klein

Cette année, le deux groupes sont bons et progressent bien. Groupe des petits du mercredi matin légèrement trop nombreux.

Dessin Mangas – Sémi Saadna

Rien à signaler.

Djembé – Gilbert Elion

Rien à signaler.

Guitare – Germain Maya

14 inscrits, âgés de 7 à 50 ans. 2 enfants de 12 ans participeront au spectacle de fin d'année qui se déroulera au Centre Culturel le 14 juin.

Gym Ball Pilates | Gym Éveil – Marie Blasi

Rien à signaler.

Hip-Hop – Carlo D'angelo

Rien à signaler.

Le rendez-vous des Collectionneurs – Gilbert Heymes + Bernard Pilutti

Le rendez-vous des collectionneurs est une activité attendue par un public tant avertie que néophyte. C'est en moyenne une trentaine de personnes qui se réunissent pour échanger leurs connaissances, partager et découvrir certaines collections.

Magie – Bernard De Pian

Rien à signaler.

Méditation – Philippe Thauvoye

Rien à signaler.

Meubles en carton – Sylvia Martinello

Rien à signaler.

Moment Magique | Terra Luna Mini – Elsa Kieffer

Rien à signaler.

Naturopathie – André Dechoux

Rien à signaler.

Oenologie – Christophe Faust

Rien à signaler.

Piano – Éveil Musical – Antoine Coillard

Ma classe de piano compte 5 élèves (4 prenant des cours de 20mn et 1 prenant des cours d'une demi heure). Pas d'éveil musical cette année, un élève seulement étant désireux de s'inscrire. Cette activité est donc vacante.

Pilates – Sandra Dahlem

Très bonne rentrée en septembre avec des groupes motivés. A noter que l'heure du lundi matin a du être transformée en cours de pilates.

Pop English – Anne-Claire Remy

Rien à signaler.

Poterie – V. Klein + J.-M. Klein + I. Martinez + C. Crobu + P. Baroth

De nombreux inscrits pour cette saison.

Sophrologie – Béatrice Krause

Rien à signaler.

Tai-Chi | Qi-Gong – Bernadette Colchen

Les adhérents souhaiteraient avoir accès à une salle plus grande.

Théâtre Moderne – Jean Poirson

Rien à signaler.

Yoga – Christiane Nafziger

Bonne saison malgré quelques petits problèmes de chauffage dans la salle Clémenceau.

Yoga Junior – Marina Vouaux-Zech

Rien à signaler.

Yoga Relax – Martine Royer

Rien à signaler.

Yukulélé – Julien Chaix

Les deux niveaux d'atelier se déroulent très bien jusqu'à présent. Nous avons plus de participants que jamais en niveau intermédiaire, groupe avec lequel nous avons pu proposer des enregistrements vidéos pour les fêtes, chose que nous referons en fin d'année. Il pourrait être envisagé d'ouvrir des ateliers ponctuels pour initier des professionnels de l'enfance à la musique (enseignants, infirmiers, parents, éducateurs, assistants maternels). Concernant la salle à Clémenceau, il n'y a rien à signaler si ce n'est que les radiateurs sont toujours poussés au maximum à mon arrivée et la chaleur y est conséquente. Consommation à surveiller ?

Zumba – Rebecca Fernandez

Rien à signaler.

7/ SECTEUR JEUNESSE

7.1/ Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

7.1.1/ Ouverture et horaires

L'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants et les adolescents s'est ouvert du 6 septembre 2023 et se prolongera jusqu'au 3 juillet 2024, de 7h30 à 18h pour les 4-12 ans et de 14h à 19h pour les adolescents de 13-18 ans.

7.1.2/ Descriptif de la structure

Pour les enfants de 4 à 12 ans, l'accueil est situé 1 rue de la Chapelle à Saint-Avoid.

Pour les adolescents de 13 à 18 ans, l'accueil est situé 13 avenue Clémenceau à Saint-Avoid.

MJC Chapelle

- ◆ un hall d'accueil
- ◆ une salle d'activités pour les 6-12 ans
- ◆ une salle d'activités pour les 4-5 ans
- ◆ une salle de sieste
- ◆ une cuisine
- ◆ des bureaux administratifs

MJC Espace Clémenceau

- ◆ un hall d'accueil
- ◆ une salle d'activités au 3ème étage
- ◆ une salle de danse au 2ème étage
- ◆ une salle de réunion

Nous avons aussi accès au stade municipal mis à la disposition par la ville

7.1.3/ Inscriptions et tarifs

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur et doit être faite avant le vendredi matin précédant la première semaine de vacances.

La validation de l'inscription se fait une fois le dossier complété et le règlement versé.

Tout participant doit rendre un dossier d'inscription complet. Il comprend :

- ✓ Le dossier d'inscription.
- ✓ La fiche sanitaire de liaison complétée.
- ✓ Un certificat d'aptitude à la vie en collectivité qui atteste que les vaccins obligatoires sont à jour ou, le cas échéant, la copie du carnet de santé mentionnant les vaccins.

Le tarif par enfant varie en fonction du quotient familial.

7.1.4/ Capacité d'accueil

En raison de la contrainte de ses locaux, la MJC peut accueillir :

- ✓ 59 enfants de 4 à 18 ans
- ✓ 15 enfants de moins de 6 ans
- ✓ 25 enfants de 6 à 12 ans
- ✓ 19 adolescents de 13 à 18 ans

7.1.5/ Personnel pédagogique et technique

L'équipe d'animation est composée par des professionnels de l'animation diplômés et renforcée, en cas de besoins, par des stagiaires ou des personnes non-diplômées (dans le respect de la réglementation concernant l'équilibre des équipes encadrantes).

Cette équipe est dirigée, avec brio, par Huguette Leibfried, titulaire d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

7.1.6/ Intentions éducatives

« La MJC constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie : pays, agglomération, ville, communauté de communes, commune, village, quartier ».

Ainsi est formulé l'objet social de la MJC défini dans l'article 2 de ses statuts :

« Ouverte à tous, elle offre à la population qui l'entoure la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité, de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une démocratie vivante. Associations d'éducation populaire, Laïques et indépendantes, les MJC agissent en cohérence sur tout le territoire. »

Regroupées en Fédérations, au niveau régional et national, et fortes de plusieurs millions d'adhérents et d'usagers de tous horizons, elles débattent et définissent régulièrement leur projet fédératif d'éducation populaire. À ce projet fédératif commun à toutes les MJC, s'ajoutent des statuts, eux aussi partagés par toutes les maisons. C'est cela qui permet d'assurer la cohérence d'un projet ambitieux qui fonde l'intérêt et l'utilité sociale et culturelle de nos maisons.

La démocratisation de la culture, la formation des jeunes à la citoyenneté, l'auto-construction d'un savoir-être par l'apprentissage de savoir-faire et l'acquisition de savoirs, sont autant d'éléments qui composent ce projet.

Pour le mettre en œuvre, les MJC bénéficient de soixante ans d'expérience dans l'animation de la vie locale et la mise en œuvre de médiations culturelles, sociales et politiques.

Ces médiations se traduisent par des actions de sensibilisation, d'enseignements et d'éducatrices artistiques, de créations et de développement de pratiques culturelles, notamment amateurs.

Elles permettent d'enrichir le lien social et de reformuler en permanence les exigences du « vivre ensemble », essence même de notre projet d'éducation populaire.

Les MJC sont aussi des espaces de liberté, de débats et d'investissement démocratique. Elles offrent à leurs habitants la possibilité de participer à la vie institutionnelle de l'association, de participer aux décisions et de devenir des acteurs à part entière de leur territoire de vie. Cet apprentissage de la confrontation des idées, de la négociation et de la responsabilité individuelle et collective permet à tous, et en particulier aux plus jeunes, de devenir des citoyens actifs, en mesure d'exprimer un point de vue autonome et critique sur les sujets de société.

Ainsi, nous mettrons en place des activités qui :

- ✓ Permettent de découvrir des activités culturelles et ludiques en profitant de temps de loisirs
- ✓ Permettent de vivre en collectivité grâce à un cadre de vie favorisant la socialisation
- ✓ Proposent des sorties culturelles et sportives afin d'exploiter la richesse du territoire.

Tous les objectifs fixés permettent de contribuer au développement des capacités motrices, des connaissances, de l'imaginaire et de la socialisation de l'enfant.

L'autonomie est envisagée pour chaque enfant dans la mise en pratique des moments quotidiens (accueil, repas, activités, temps calmes, ...) et dans la mesure de ses capacités.

La responsabilisation s'applique également en fonction des capacités de chacun, au cours des différents moments d'activités. Les enfants sont impliqués dans le projet, soit par un échange important entre eux, soit par un échange avec les adultes, ainsi, ils peuvent s'exprimer en utilisant différents outils (forum bilan en fin de journée, boîte à idées, choix des activités...).

Les enfants âgés de 3 à 6 ans, en phase de pré-socialisation, développent l'apprentissage des règles de la vie en collectivité. Ils font preuve d'une imagination fertile mais aussi d'une curiosité exacerbée envers le monde qui les entoure.

Les enfants de 6 à 11 ans, dans une phase d'opérations concrètes, s'intéressent à tout, et la vie de groupe y prend une importance croissante. Plutôt actifs, ils ont soif d'actions et d'expériences.

Pour les adolescents, c'est de permettre de pratiquer des loisirs actifs et diversifiés dans des milieux et des environnements différents de sa vie quotidienne. Permettre au jeune d'exister en tant qu'individu social mais aussi de lui permettre de prendre conscience et de respecter l'autre (jeune et adulte) avec ses différences (sociales, physiques, culturelles...)

C'est apprendre à reconnaître l'autre comme existant à part entière dans le groupe et dans ses différences. Les centres de loisirs ont pour vocation de favoriser les espaces d'expression laissant le libre droit à la parole, aux expressions culturelles ou artistiques ainsi que le droit à la discussion critique, à la confrontation des idées et de prise de responsabilités dans un environnement sécurisant et sécurisé. Le jeune doit pouvoir se remettre en question en s'expliquant et en construisant une argumentation et aller jusqu'à construire par lui-même. Plus que de choix aux connotations consummatoires trop évidentes, il est question de participation, de prise d'initiatives. L'aider à grandir c'est également l'accompagner dans l'exploration du cadre sociétal et de ses règles et par le rappel à la loi. Le centre de loisirs doit offrir l'occasion aux jeunes de vivre la citoyenneté et les règles qu'elle impose.

7.2/ Accueil de loisirs pour les 4-11 ans

55 enfants étaient inscrits cette saison sur l'accueil périscolaire (mercredis de loisirs) et 124 sur l'accueil extrascolaire (vacances).

A noter que nous n'avons pu accepter les enfants de 3 ans. En effet, nos locaux ne nous permettent pas d'accueillir des enfants de cet âge. Si nous souhaitons répondre favorablement à toutes les demandes, il sera nécessaire de réfléchir, avec notre partenaire municipal, à la mise à disposition de nouveaux locaux aux normes d'accueil et de sécurité adaptés.

Pour autant, de nombreuses activités manuelles autour de thématiques spécifiques ont été proposées aux enfants tout au long de cette année : créations, animations, jeux collectifs, etc.

Pour la prochaine saison, nous souhaitons organiser plus de sorties pédagogiques et peut-être même un séjour court dans les Vosges ou en Alsace. Enfin, nous envisageons de mener avec les plus jeunes des actions écocitoyennes afin qu'ils développent la notion de « vivre ensemble ». Un des objectifs sera l'écocitoyenneté à travers, entre autres, le développement d'un potager. Les herbes aromatiques récoltés dans nos futures jardinières seront un outil afin de mettre en place des temps pédagogiques sur le « bien-manger » auprès des enfants. De plus, nous continuerons à mettre en place des passerelles inter-générationnelles avec les adolescents et peut-être avec des personnes âgées afin de favoriser la rencontre et le partage d'expériences.

7.3/ Accueil de loisirs pour les 11-18 ans

Au total, ce sont 31 adolescents qui étaient inscrits cette saison sur l'accueil périscolaire et extrascolaire. Installés au sein de l'espace Clémenceau, ils bénéficient de plusieurs ordinateurs, d'une console de jeux, d'imprimantes 3D sans oublier l'accès à une bibliothèque de mangas et à des jeux de société.

L'équipe d'animation a su mettre en place des activités en fonction des envies des jeunes : jeux de sociétés, initiation à la boxe, atelier culinaire, jeux vidéos.

De plus, les adolescents vont participer au projet « Le Repère ». Cette Websérie est portée par les fédérations des MJC de Lorraine et encadré par Raphaël Médard, réalisateur professionnel. Cette comédie policière est une fiction sur les MJC des villes et des champs comme espaces d'engagement. Les jeunes de l'EJN ont été sollicités pour l'écriture et le tournage de ce projet innovant.

Ce secteur est amené à évoluer la saison prochaine avec la mise en place de stages à vocation artistiques ou sportives. C'est pourquoi les inscriptions pendant les périodes de vacances scolaires se feront désormais sur la semaine complète afin que les adolescents soient totalement immergés dans le projet (sauf dérogation).

7.4/ Vers un projet EJM 2.0

Le projet de l'Espace Jeunesse Numérique (EJM) va être repensé pour lancer un projet plus adapté dès la rentrée 2024-2025. L'idée serait de proposer un accueil libre, à destination des lycéens et des jeunes adultes du territoire. Un rendez-vous hebdomadaire ou mensuel permettrait de favoriser la rencontre, organiser des sorties, créer des événements...

L'EJM est un espace et des moyens matériels qui propose des pratiques essentiellement ludiques et qui doivent amener vers des dimensions artistiques, sociales et citoyennes. Elle doit offrir aux jeunes des rencontres avec des intervenants spécialisés susceptibles de les informer et de les accompagner vers la maîtrise d'outils numériques qui font et feront les métiers d'aujourd'hui et de demain.

Initialement, l'Espace Jeunesse Numérique (EJM) était un projet façonné par les adolescents du territoire de Saint-Avoid. Issus du Conseil Municipal des Jeunes de la ville et d'un groupe fréquentant la MJC, ils sont tous passionnés de dessins Manga, de « Cosplay » et de jeux vidéos. Ils ont souhaité partager leurs pratiques avec d'autres et fédérer autour d'initiatives telles que des rencontres, des sorties ou la création d'événements. Ils ont également souhaité disposer d'un lieu dédié à ces activités sur leur territoire où il n'existe aucune offre de la sorte.

Soucieux d'accompagner et de répondre à un courant auquel les jeunes adhèrent massivement, la MJC de Saint-Avoid proposera un espace et des moyens qui permettent d'accompagner et de prolonger ces pratiques, à caractère essentiellement ludique, vers des dimensions artistiques, sociales et citoyennes. Elle devra offrir à ces jeunes, des rencontres avec des intervenants spécialisés susceptibles de les accompagner vers la maîtrise d'outils numériques qui font et feront les métiers d'aujourd'hui et de demain.

Proposition de fonctionnement pendant le temps scolaire :

Accueil libre à destination des 14-18 ans (lycéens) les lundis, mardis, et jeudis de 16h à 18h ou de 16h à 20h. De plus, une intervention thématique sera proposée une fois par mois par un professionnel qui présentera son parcours, sa formation et son métier.

Proposition de fonctionnement pendant le temps extrascolaire

Accueil encadré à destination des 14-18 ans (lycéens) pendant les vacances scolaires de 18h à 20h avec la mise en place de projets spécifiques : création de films courts ou de cours de codage informatique ou d'escape game par exemple.

7.5/ Conclusion

Les objectifs pédagogiques et leurs déclinaisons par les pratiques artistiques ou sportives sont transversaux à l'ensemble des secteurs relevant du jeune public sur lesquels intervient la MJC.

Ainsi, nous souhaitons aboutir à une cohérence pédagogique entre nos animations périscolaires, nos stages artistiques, nos accueils collectifs de mineurs et nos activités régulières en direction des enfants et des jeunes. De nombreux intervenants de la MJC, spécialisés dans des domaines artistiques variés et complémentaires, sont susceptibles d'intervenir dans ce cadre et sur ces différentes actions. La MJC, tout en adoptant une perspective artistique, doit mener son projet d'éducation populaire. Elle dispose ainsi d'un véritable rayonnement à l'échelle du quartier.

L'équipe d'animation a su gagner la confiance des familles. Cependant, cette équipe regroupe des éléments de qualité mais avec des contrats précaires. Ce caractère non pérenne est un problème crucial vis-à-vis duquel il nous faudra trouver des solutions courageuses.

8/ RAPPORT DU DIRECTEUR

L'éducation populaire est une vision fondamentalement politique des rapports de savoirs concernant la vie en société. Elle réfute pour ceux-ci, toute conception hiérarchisée et affirme au contraire, l'égalité de principe entre tous les points de vues possibles à propos du vivre ensemble.

Le projet proposé par la MJC de Saint-Avoid tend à pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, d'éveiller les jeunes à la citoyenneté, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux. Elle leur offre la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de devenir des citoyens actifs et responsables.

Après avoir maintenu un nombre d'adhérents constant ces deux dernières années, le nombre de nouvelles adhésions baisse légèrement passant de 978 pour la saison 2022-2023 à 890 pour cette saison. A noter que ce dernier nombre ne comptabilise pas les mois de mai et juin qui enregistrent habituellement des adhésions supplémentaires.

Si l'augmentation nécessaire des cotisations peut expliquer en partie ce phénomène, les échanges réguliers avec les adhérents laissent apparaître une raison plus économique liée à la baisse de leur pouvoir d'achats et à l'obligation de faire des choix budgétaires, surtout en direction des enfants les plus jeunes.

Ce constat, même informel, était déjà apparu dans le diagnostic mené par les équipes de la MJC dans le cadre de la création d'un Espace de Vie Sociale. C'est pourquoi, une nouvelle réflexion collective devra être envisagée avec l'ensemble de nos partenaires afin de reconsidérer ce projet. En effet, au-delà d'appliquer des avantages tarifaires en tenant compte du quotient familial et ainsi permettre l'accessibilité de nos activités au plus grand nombre, la création d'un Espace de Vie Sociale au sein de la MJC aurait pour vocation de renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage et ainsi développer à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives.

Par ailleurs, nous devons rester attentif à un budget dont le résultat légèrement positif de 2023 ne saurait cacher les difficultés économiques liées au contexte inflationniste actuel. Cela ne peut rester sans conséquences sur les ressources financières des adhérents et par conséquent sur les finances de la MJC, déjà fragilisées par la crise sanitaire.

C'est pourquoi, la commission financière proposera, avant la fin de la saison, une grille tarifaire adaptée avec la possibilité d'augmenter certaines cotisations. En effet, de nombreuses activités sont devenues mécaniquement déficitaires en raison de l'augmentation des salaires due à l'ancienneté de certains intervenants et à l'évolution de la convention collective, que la MJC de Saint-Avoid tient à appliquer strictement.

Ainsi, pour parvenir à un budget équilibré, nous nous devons de maintenir une harmonie entre les dépenses et les recettes. Cette volonté repose sur le choix assumé de continuer à limiter le nombre d'adhérents par cours afin de conserver une bonne qualité d'enseignement mais aussi pour ne pas avoir à augmenter lourdement les cotisations dans quelques années.

En ce qui concerne la salle de spectacle, elle a accueilli, cette saison, plus de 1300 personnes à travers une proposition culturelle riche et variée. Cependant, le projet de cette salle de spectacles doit continuer à évoluer en s'adaptant aux contraintes du territoire et de sa population.

En effet, notre politique culturelle doit s'inscrire dans le projet d'éducation populaire porté par cette Maison. C'est pourquoi, la commission « culture et com. », chargée de la programmation, orientera ses actions, d'une part, vers les publics éloignés de la culture et, d'autre part, s'ouvrira à d'autres associations locales qui sont force de propositions.

La MJC cherche ainsi à s'inscrire pleinement dans une politique de partenariats ouverts et participe à l'aménagement du territoire en terme d'action culturelle et d'éducation populaire. Le public touché est de plus en plus nombreux à travers nos actions qui prennent tout leur sens dans un projet d'éducation et de transformation sociale.

Plus d'une centaine d'enfants entre 4 et 11 ans étaient inscrits cette saison sur l'accueil périscolaire (mercredis de loisirs) et extrascolaire (vacances). A noter que nous n'avons pu accepter les enfants de 3 ans. En effet, nos locaux ne nous permettent pas d'accueillir des enfants de cet âge. Si nous souhaitons répondre favorablement à toutes les demandes, il sera nécessaire de réfléchir, avec notre partenaire municipal, à la mise à disposition de nouveaux locaux aux normes d'accueil et de sécurité adaptés.

Pour autant, de nombreuses activités manuelles autour de thématiques spécifiques ont été proposées aux enfants tout au long de cette année : créations, animations, jeux collectifs, etc.

Pour la prochaine saison, nous souhaitons organiser plus de sorties pédagogiques et peut-être même un séjour court dans les Vosges ou en Alsace.

Enfin, nous envisageons de mener avec les plus jeunes des actions écocitoyennes afin qu'ils développent la notion de « vivre ensemble ». Un des objectifs sera l'écocitoyenneté à travers, entre autres, le développement d'un potager. Les herbes aromatiques récoltées dans nos futures jardinières seront un outil afin de mettre en place des temps pédagogiques sur le « bien-manger » auprès des enfants.

Au total, ce sont 31 adolescents qui étaient inscrits cette saison sur l'accueil périscolaire et extrascolaire. Installés au sein de l'espace Clémenceau, ils bénéficient de plusieurs ordinateurs, d'une console de jeux, d'imprimantes 3D sans oublier l'accès à une bibliothèque de mangas et à des jeux de société.

L'équipe d'animation a su mettre en place des activités en fonction des envies des jeunes : jeux de sociétés, initiation à la boxe, atelier culinaire, jeux vidéos, etc.

Ce secteur est amené à évoluer la saison prochaine avec la mise en place de stages à vocation artistiques ou sportives. C'est pourquoi les inscriptions pendant les périodes de vacances scolaires se feront désormais sur la semaine complète afin que les adolescents soient totalement immergés dans le projet.

Nous souhaitons aussi mettre en place des passerelles inter-générationnelles entre les enfants, les adolescents et les personnes âgées afin de favoriser la rencontre et le partage d'expériences.

Ce secteur jeunesse a connu cette saison une évolution importante avec le développement de l'accueil de loisirs pour les adolescents. La MJC a su maintenir ses objectifs qui consistent à être un lieu d'accueil, force de propositions sur les activités et les loisirs, tout en étant attentifs aux souhaits des jeunes. Ceci étant, l'accueil d'adolescents représente un nouveau défi pour la MJC et va marquer un projet qui s'enrichira d'année en année par des champs d'actions à la fois variés et de plus en plus cohérents avec nos missions d'éducation populaire. Ce développement amènera une évolution de nos projets éducatifs et pédagogiques, de nos objectifs généraux et opérationnels.

Ce développement implique la refonte de l'actuel Espace Jeunesse Numérique (EJN). En effet, il appartiendra à la commission « numérique » de réfléchir à une nouvelle forme de projet. L'idée serait de proposer un accueil libre, à destination des lycéens et des jeunes adultes du territoire. Un rendez-vous hebdomadaire ou mensuel permettrait de favoriser la rencontre, organiser des sorties, créer des événements...

L'EJN est un espace et des moyens matériels qui propose des pratiques essentiellement ludiques qui doivent amener vers des dimensions artistiques, sociales et citoyennes. Elle doit offrir aux jeunes des rencontres avec des intervenants spécialisés susceptibles de les informer et de les accompagner vers la maîtrise d'outils numériques qui font et feront les métiers d'aujourd'hui et de demain.

A travers l'ensemble de nos projets d'éducation populaire et par la concrétisation de nos objectifs, nous participons chaque jour à la hauteur de nos moyens à la (re)construction du lien social indispensable à la vie démocratique d'un territoire qui doit rester ouvert aux autres et exigeant du point de vue culturel et intellectuel.

Au niveau statutaire, il est important de ne pas se reposer sur l'existant. Suite à la liquidation de la Fédération Française des MJC en 2021 et à la naissance en 2022 de MJC de France (structurée en 16 fédérations régionales ou sous-régionales et regroupe 1 000 associations locales, environ 43000 bénévoles et 400 000 adhérents), il semble important d'actualiser les statuts de la MJC.

En effet, ces derniers renferment les dispositions fondamentales qui structurent l'association. Ils définissent de manière claire les rôles et fonctionnements des différentes instances : assemblée générale, conseil d'administration, bureau. C'est pourquoi une commission spécialement dédiée se réunira pour moderniser ce texte fondamental, fondateur et ainsi l'adapter à notre époque. Ce nouveau texte sera soumis, je l'espère, au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire dans les prochains mois.

La vitalité d'une association s'observe à travers l'investissement de ses acteurs. Si la MJC est aussi active et foisonne d'actions passées, en cours ou à venir, c'est grâce aux équipes bénévoles et salariés. C'est pourquoi ce rapport d'activités ne serait pas complet sans remerciements mérités en direction de celles et ceux qui en sont les principaux responsables.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon prédécesseur, Philippe Joncquel, pour sa confiance, ses conseils et ses encouragements. Je tiens ici à saluer son travail et son investissement. Tous les projets menés sous sa direction se sont inscrits dans une logique d'éducation populaire avec pour objectif l'animation d'un lieu de vie où l'on vient s'instruire, construire, échanger, rencontrer et promouvoir l'idée de vivre ensemble. Je tiens à lui souhaiter autant de succès et une bonne continuation dans ses nouvelles aventures professionnelles.

Merci aux membres du Conseil d'Administration qui m'ont accordé leur confiance. J'espère être à la hauteur de vos attentes et ainsi faire vivre cette MJC, invariablement tournée vers l'émancipation individuelle, collective et vers l'action citoyenne.

Merci aux professionnels et aux bénévoles de la MJC. Je n'avais encore jamais rencontré de personnes autant investies dans les projets d'une Maison. Vous savez trouver les ressources nécessaires en effectuant un travail remarquable avec dévouement et solidarité. Je ne peux citer tout le monde car vous êtes trop nombreux. Vous êtes les ambassadeurs, les bras et le cœur de la MJC de Saint-Avold. Merci à vous tous.

Je remercie également nos partenaires qui nous apportent un soutien sans faille :

Les associations, MJC ou autres, qui savent s'associer aux projets de notre Maison.

L'État qui grâce à ses divers financements permet la mise en place de nos projets, toujours au service de la population.

La Région Grand-Est, qui aide à l'embauche de salariés et contribue ainsi au maintien de nos missions.

Le Conseil Départemental de Moselle qui nous soutient dans nos projets jeunesse et reste à l'écoute de nos envies et nos besoins.

La CAF de Moselle qui permet la pérennisation de nos missions tournées vers les enfants et les adolescents.

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, qui, en plus de nous mettre à disposition gracieusement la salle dans laquelle se déroule cette Assemblée Générale, favorise les actions de la MJC au sein des quartiers prioritaires grâce au « contrat de ville », avec toujours l'idée de renforcer le lien entre les différents acteurs du territoire.

Et surtout la Ville de Saint-Avold, qui, à travers son service « Vie associative » reste un partenaire fiable et indéfectible. L'écoute et le soutien dont la MJC bénéficie systématiquement est un réel gage de confiance.

Je n'oublie pas les autres services qui nous aident tout au long de l'année : services culture, techniques, voirie, pôle administratif et tous les autres agents, responsables et élus de la ville qui répondent toujours avec bienveillance à nos différentes demandes. Merci.

Paul Chaya
le 16 avril 2024